

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1015 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Discours de l'Indépendance 2020

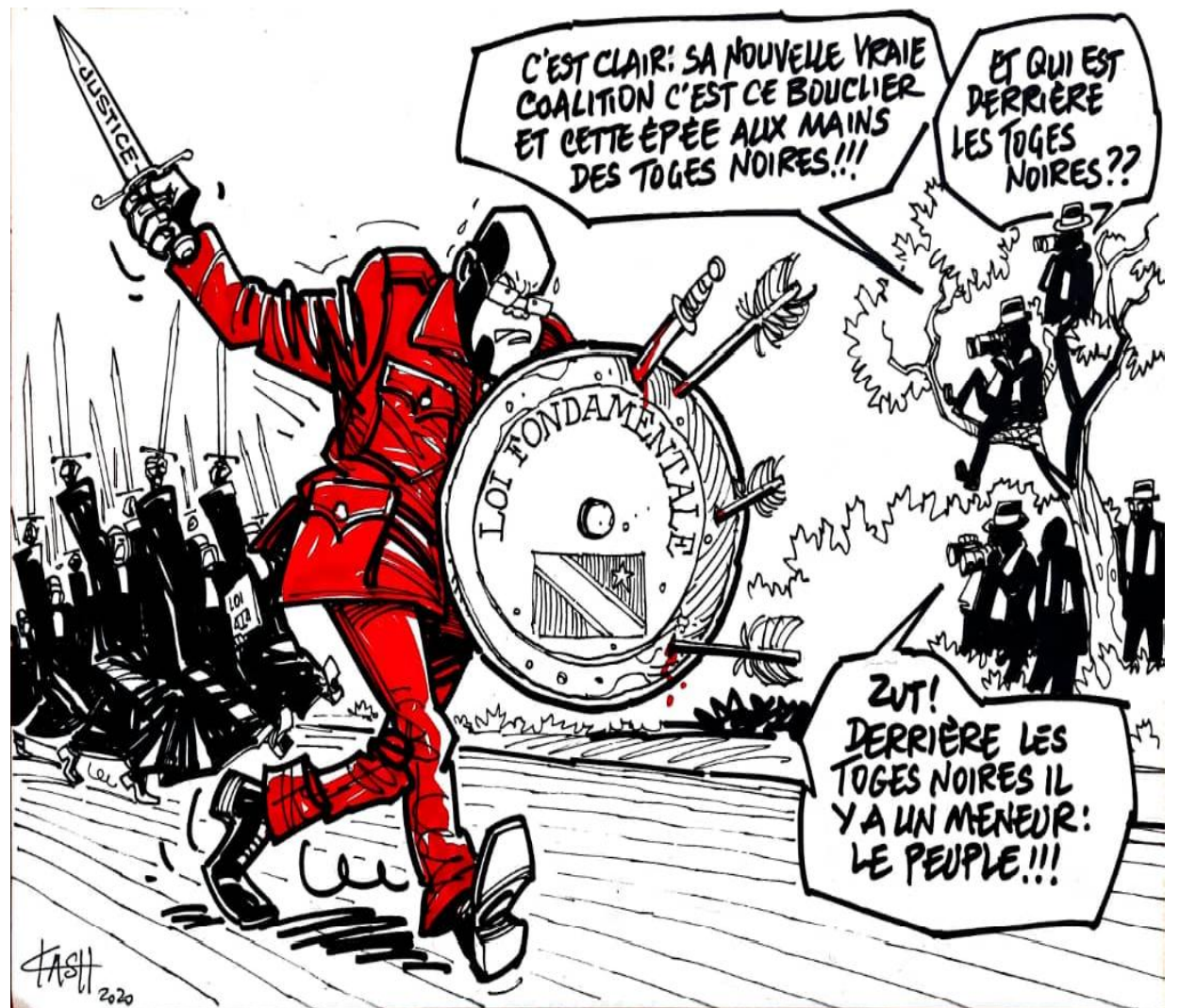
(Lire en pages 3, 4 et 5)

Fatshi prend le bâton et la houlette...

Commémoration de l'indépendance

Moïse Katumbi dénonce les subterfuges du FCC

(Lire en page 12)



Les ennuis continuent pour le président du Sénat...

La justice américaine aux troussees de Thambwe Mwamba

(Lire en page 7)

Homélie du 30 juin 20

F. Ambongo tâcle la classe politique !

(Lire en page 6)

KINSHASA

Procès Pascal Mukuna: le compteur à zéro

Le juge président du Tribunal de grande instance de Kalamu, Henri Kibonge vient de fixer la réouverture des débats au vendredi 3 juillet dans l'affaire qui oppose le pasteur Mukuna à son ancienne fidèle de l'église Mamie Tshibola. Cette dernière l'accuse notamment de viol et d'atteinte aux mœurs, rétention des documents et menaces de mort contre elle.

D'après le président du TGI de Kalamu la réouverture des débats fait suite au doute émis par d'autres juges de la composition. Ainsi donc le tribunal a décidé de continuer l'instruction en invitant



un expert pour décrypter les images du viol présumé.

Dans une déclaration faite à Radio Okapi, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (ASADHO)

reproche au juge président du tribunal de grande instance de Kalamu de refuser de libérer l'évêque. Elle évoque la possibilité d'une prise à partie à l'encontre du juge.

ITURI

La population plaide pour le renforcement des effectifs des FARDC

Une délégation composée de certains députés nationaux et provinciaux de la province de l'Ituri a plaidé pour le renforcement des effectifs de l'armée régulière dans la chefferie des Banyali-Tchabi, une



du territoire d'Irumu où la situation sécuritaire et humanitaire est dégradante suite aux incursions quasi-récurrentes des ADF.

Se confiant à la presse, le député provincial Claude Malabo a indiqué que l'objectif de cette mission était d'écouter la population afin de recueillir leurs difficultés pour les remonter au niveau du gouvernement provincial.

« La situation sécuritaire est alarmante et demande l'intervention du gouvernement provincial et des services de sécurité pour certains endroits où il n'y a pas de militaires. Nous demandons également aux humanitaires de venir en aide à la population sinistrée parce qu'il y a déjà plusieurs déplacés », a-t-il laissé entendre.

Le député Malabo a déclaré que ces djihadistes ont

incendié, dans cette entité coutumière, plus soixante maisons et plusieurs personnes sauvagement massacrées. ACP

Elan de solidarité pour les victimes de CODECO

Les 60 ans d'indépendance se passent dans la méditation dans la province de l'Ituri. Plusieurs habitants contactés à Bunia affirment compatir avec les victimes des atrocités des assaillants de la milice CODECO. Depuis quelques mois, ce groupe armé attaque des villages de l'Ituri, tuant plusieurs personnes. Ces assauts répétitifs ont occasionné des déplacements des populations qui trouvent refuge à Bunia.

Ce 30 juin 2020, la circulation est timide dans la ville de Bunia. Les motos, les véhicules qui envahissent les rues sont quasi rares. La plupart d'habitants notam-

Défense nationale

Le ministre Ngoi Mukena lance des activités agropastorales



Le ministre de la Défense nationale et des anciens combattants, Aimé Ngoi Mukena, a lancé dernièrement au village Baya, à une vingtaine de kilomètres de Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut-Katanga, des activités agropastorales des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC).

Selon le ministre Mukena, ce projet agropastoral vise essentiellement l'autonomisation de la vie des militaires afin de les rendre productifs et indépendants à l'instar de leurs collègues en armes des autres pays.

« Un centre de formation est mis sur pied en faveur des anciens combattants qui ont rendu leurs armes, mais qui sont en vie et qui sont aptes à travailler, d'avoir un emploi et d'être utile envers eux-mêmes et à la société », a-t-il dit, a par ailleurs ajouté le ministre de la Défense nationale et des anciens combattants.

Le ministre provincial de l'Agriculture, Joseph Kayumba, a

pour sa part exprimé la satisfaction du gouvernement provincial quant à ce projet, car, a-t-il dit, l'agriculture figure parmi les priorités du gouvernement dirigé par le gouverneur Jacques Kyabula.

Ainsi, il a salué non seulement l'implication du gouvernement central à travers le ministère de la Défense nationale et anciens combattants, mais aussi le gouverneur de la province du Haut-Katanga, Jacques Kyabula initiateur dudit projet qui cadre avec la vision du Président de la République Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui vise à l'amélioration des conditions de vie des hommes en armes à savoir les militaires et les policiers.

Pour rappel, l'inspecteur général des FARDC, le général d'armée John Numbi et le commandant région, le général major Mushimba ont pris part à la cérémonie de lancement desdites activités lancées par le ministre de la Défense nationale et anciens combattants. ACP

Mai-Ndombe : l'Assemblée provinciale a pris acte de la démission du Gouverneur

L'Assemblée provinciale du Mai-Ndombe a pris acte de la démission du Gouverneur de province l'ingénieur Mputu Boleilanga Paul, transmise par correspondance avant le début de la plénière du lundi 29 juin 2020. Paul Mputu, qui s'est abstenu de toute justification devant l'Assemblée, a confirmé sa démission au cours d'un point de presse organisé dans sa résidence. Visé par une motion

de défiance de l'Assemblée provinciale pour cause d'une mauvaise gestion de la province et de détournement des fonds, Paul Boleilanga a choisi de sortir par la petite porte. Il sied de rappeler que cette motion déposée, le vendredi 26 juin dernier, au bureau de l'Assemblée avait connu le concours des députés David Bisaka, Castro Bamboka, Roger Mpande et Moïse Makani. politico

Ituri/Indépendance

l'Hôpital Général de Bunia.

Des nombreux enfants de ces déplacés circulent comme toujours dans la ville pour quémander de l'argent à quelques passants.

A cela s'ajoute la pandémie de Covid-19 qui affecte sérieusement l'économie locale à cause de la fermeture des frontières avec les pays voisins notamment l'Ouganda.

D'autres couches de la population entre autres les opérateurs économiques vaquent normalement à leurs activités sans se préoccuper de cette fête de l'indépendance. Les restaurants et les bars sont ouverts mais presque déserts.

La République
2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba
Coordonnateur de la Rédaction
Boendy Bo Lokanga
+243999199410
Collaborateurs

Boendy BL
Gaston Liande
Rédaction
Enquête et Reportage
Boendy BL
Jacques Famba
0990307909
Secrétaire de rédaction
Benoit Mutshipayi
Secrétaire de rédaction
PAO
Abédi Salumu

Direction Commerciale et Financière

Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728

Lubumbashi
Freddy Tshijika
Jean L. Mwamba

Distribution
Bertin Sefu
Senga Jean-Victor

Vente

Images
Dieudonné Kanyinda
Bram's

Discours de l'Indépendance 2020

Fatshi prend le bâton et la houlette...

Félix Tshisekedi lâche Kamerhe et place Bukangalongo dans la visière du Procureur

Le rendez-vous traditionnel a été respecté. En l'occasion des soixante ans de l'accession de la République Démocratique du Congo à la souveraineté nationale et internationale, le Président de la République s'est adressé à la Nation. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a s'est d'abord incliné devant la mémoire des pères de l'indépendance à qui il avait rendu un vibrant hommage. Lors de son adresse de 45 minutes, le chef de l'Etat a annoncé l'élévation du premier Président de la RDC, Joseph KASAVUBU, au rang de Héros National, 60 ans après l'indépendance du pays.

A noter que dans le même contexte, le président de la République avait approuvé lors de la 37^{ème} session du conseil des ministres, le décret conférant le statut de ville à l'agglomération de Wembo-Nyama sous la dénomination de Lumumbaville. Cette opérationnalisation, qui intervient à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de l'accession de la République Démocratique du Congo à la souveraineté nationale, est une marque de reconnaissance au premier Premier ministre de la RDC, Patrice Emery Lumumba. Cette nouvelle ville est composée de deux (02)

communes, à savoir celle de Wembo-Nyama, du nom de l'entité où le Premier ministre Patrice Emery Lumumba a passé sa petite enfance, et celle de Ewango dont fait partie Onalowa, le village natal de feu Lumumba.

Exégèse historique
Soixante après la prise de la bride par les nationaux, l'histoire de la accuse une révèle une régression sur le plan de la marche du pays. « *Alors que le revenu moyen par habitant était de 1000 usd en 1960, il est estimé à 400 usd aujourd'hui, en termes constants; le Congolais moyen a perdu 60% de sa richesse au cours des 60 dernières années* », a relevé le président de la République. Au lieu de se focaliser sur ces ratés, l'heure est plutôt à se tourner vers l'avenir, en appréciant les actions menées pendant ce laps de temps.

Ainsi, on peut noter avec Félix Tshisekedi la pression accrue exercée sur les groupes armés à l'Est du pays par les éléments de l'armée nationale. Evidemment l'émancipation de la justice demeure le fleuron le plus éclatant du régime Fatshi qui tient à en sauvegarder l'élan. « *la justice est pour un Etat ce que*

le sang est pour le corps humain. Voilà pourquoi j'estime que les réformes dans ce secteur doivent être dictées, non pas par le souci de s'assurer une protection d'une personne ou d'un groupe de personnes, mais plutôt par le souci d'apporter plus d'efficacité et d'efficience au fonctionnement de la justice », a martelé le Chef de l'Etat.

Et de prévenir : « *En considérant ces éléments, je n'accepterai sous aucun prétexte des réformes dans ce secteur qui, par leur nature et contenu, viendraient porter atteinte à des principes fondamentaux régissant la justice tels que prévus dans notre Constitution.*

Pour tout dire, le chef de l'Etat s'est montré jaloux des piliers de son programme d'actions qui se décline, entre autres, en la lutte contre l'impunité, contre la corruption et les antivaleurs. Sans victoire sur ces tares, a précisé le Président Tshisekedi, tout réel espoir de changement est illusoire.

« *Je souhaite que l'expérience douloureuse révélée au cours du procès en rapport avec le programme des 100 jours tourne définitivement la page de la longue série de projets et programmes*

qui, à travers l'histoire, ont donné lieu à d'importants coulages des ressources publiques en toute impunité », a déclaré Tshisekedi Tshilombo.

Ce faisant, le Chef de l'Etat a convié le gouvernement à engager de réformes sur l'ensemble de la chaîne de la dépense, afin que les ressources publiques soient désormais mieux préservées et mieux utilisées. Au sujet de la coalition, le Président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a affirmé qu'il ne ménagera aucun effort pour s'assurer, via un dialogue interinstitutionnel régulier, qu'aucune crise inutile ne puisse perturber la stabilité du pays.

En somme, il s'agit d'un nouveau Fatshi que les Congolais et le monde extérieur ont découvert au travers cette adresse à la Nation. Un homme exhalant la plénitude de son pouvoir, de ses prérogatives et jaloux de la réalisation de son programme d'actions. Un véritablement Fatshi-béton qui ne concède plus un iota de ses pouvoirs.

Pour autant que c'est dans l'intérêt de la Nation !

Ci-dessous l'allocution du Chef de l'Etat :

Mes chers compatriotes,

Le 30 juin de chaque année est un moment légitime pour nous tous, de célébrer et de commémorer l'accession de notre pays à la souveraineté nationale et internationale. C'est aussi l'occasion de revisiter le chemin que nous avons parcouru ensemble, de prendre la mesure des défis, aux plans politique, économique et social, afin d'arrêter les voies et moyens d'offrir un meilleur avenir à notre progéniture.

Il y a soixante ans, nos pères fondateurs, parmi lesquels Joseph Kasavubu et Patrice Lumumba, sont parvenus à concrétiser la profonde aspiration du peuple congolais à l'émancipation. Nous gardons tous en mémoire la belle histoire du 30 juin ; celle de nos deux héros, aux tempéraments différents, mais tout aussi déterminés pour la cause de l'indépendance.

A cet égard, il me paraît juste, 60 ans plus tard, de réconcilier ces deux approches et d'élever Joseph Kasavubu, longtemps oublié, au rang largement mérité de Héros National.

Dans le même ordre d'idée, je viens de signer l'ordonnance portant nomination du Maire et du Maire adjoint de Lumumbaville, dans la province de Sankuru, rendant celle-ci effective et opérationnelle. Le Congo, ce pays voulu et créé sans nous 75 années plus tôt à Berlin, nous l'aimons et nous le chérissons, unis par le sort et ayant en partage une longue histoire commune faite de joies, de larmes, de sueur et de sang. Sans équivoque, nos pères ont fait le choix de l'indépendance, de la dignité et de la solidarité nationale, tout en étant conscients du risque encouru par le pays quant à son devenir économique et social, faute d'une préparation adéquate de la jeune nation.

L'effondrement du socle de confiance intervenu entre les acteurs politiques nationaux dès le



lendemain de la proclamation de notre indépendance, est le résultat combiné de l'inexpérience, de la jeunesse de la classe politique et du jeu malsain des convoitises extérieures. Ce départ raté a conduit notre pays, un pays aux promesses pourtant exceptionnelles, dans une descente aux enfers qui a pu paraître interminable et qui n'a épargné aucun secteur de la vie nationale.

Déjà avant l'indépendance, dans son discours visionnaire d'Accra en décembre 1958, Patrice Lumumba nous invitait à nous opposer de toutes nos forces à la balkanisation du territoire national sous quelque prétexte que ce soit. Effectivement, comme un serpent de mer, la menace de la balkanisation aura traversé l'histoire de ces 60 dernières années, la rendant tumultueuse et trouble, sous l'instigation de puissances extérieures, en complicité avec des enfants du pays et des pays voisins.

Loin de briser notre volonté de vivre ensemble, je voudrais que les menaces contre notre pays raffermissent les liens historiques et le sentiment patriotique, qui font de nous les filles et fils de la grande nation congolaise au cœur de l'Afrique. Très chers compatriotes, Au combat pour l'indépendance, s'est substitué un combat

pour la démocratie, les libertés fondamentales et le progrès social, comme si, après l'indépendance, le peuple du Congo avait troqué une soumission externe contre une soumission interne. Soixante ans durant, malgré les vicissitudes et leur cortège de conséquences douloureuses, notre patrie est restée une et indivisible.

Je sais gré à toutes les filles et à tous les fils de la République qui ont lutté jusqu'au sacrifice suprême, dans leur détermination à préserver l'intégrité de notre territoire, l'unité nationale et les droits humains. Je n'oublie personne ; je pense à nos vaillants officiers et soldats qui travaillent nuit et jour dans des conditions extrêmement difficiles. Je pense à nos mamans et nos sœurs martyrisées dans leur chair.

Je pense à nos enfants victimes des conflits, à qui un triste destin a arraché le simple droit d'espérer... Je pense à nos classes laborieuses, à nos paysans, à tous ceux qui chaque matin, affrontent des difficultés de tout genre pour subvenir aux besoins de leur famille. Je pense à l'ensemble de nos forces vives, et en particulier tous les combattants et martyrs de la démocratie, qui, dans la suite d'Etienne Tshisekedi d'heureuse mémoire, ont affronté les représen-

sions les plus sanglantes, les plus barbares, depuis les temps forts de la guerre froide jusqu'à la veille des élections de décembre 2018, je pense à nos filles et à nos fils lâchement abattus dans les rues de nos villes et de nos villages, jusqu'à l'intérieur des églises ainsi profanées.

Je n'oublie personne, je n'oublie rien ; aucune douleur, aucun déchirement ne doit être oublié. Au nom de l'ensemble du peuple congolais, je m'incline une fois de plus devant leur bravoure. Leur héroïsme nous a permis de franchir une étape importante dans notre marche vers l'instauration d'une Nation respectueuse de la personne humaine et du caractère sacré de la vie.

Mes très chers compatriotes,

« A vous tous, mes amis qui avez lutté sans relâche à nos côtés, je vous demande de faire de ce 30 juin 1960 une date illustre que vous garderez ineffaçablement gravée dans vos cœurs, une date dont vous enseignerez avec fierté la signification à vos enfants, pour que ceux-ci à leur tour fassent connaître à leurs fils et à leurs petits-fils l'histoire glorieuse de notre lutte pour la liberté ».

Cet appel prophétique lancé par Patrice Emery Lumumba le 30 juin 1960, je vous demande de le graver indélébile dans votre conscience, car plus que jamais, il demeure d'actualité. Dans sa longue quête pour la démocratie et l'Etat de droit, notre peuple a enduré les pires atrocités, crimes contre l'humanité et pillages de ses ressources. Aujourd'hui, 60 années plus tard, le devenir de la Nation est toujours entre les mains d'une classe politique, toutes tendances confondues, qui demeure versatile, et qui peine à arracher la Nation du cercle vicieux de l'instabilité et de la pauvreté.

Jugez vous-même de notre

héritage commun, 60 ans après : Alors que le revenu moyen par habitant était de 1000 dollars américains en 1960, il est estimé à 400 dollars américains aujourd'hui, en termes constants ; autrement dit, le congolais moyen a perdu 60 % de sa richesse au cours des 60 dernières années.

Notre pays est paradoxalement aujourd'hui l'un des pays les plus pauvres du continent, alors qu'il fut l'un des plus riches il y a 60 ans. Notre réseau routier ne représente plus que 10 % de ce qu'il était en 1960 et le réseau ferroviaire que 20 %. Mes chers compatriotes, Au lendemain de mon accession à la Magistrature suprême, me conformant à mes obligations constitutionnelles et m'acquittant de mon devoir de redevabilité, j'ai prononcé, le 13 décembre 2019, un discours sur l'état de la Nation, devant les chambres du Parlement réunies en Congrès.

Devant les honorables Députés et Sénateurs, j'ai eu l'honneur et la fierté de faire un tour d'horizon complet des principaux secteurs de la vie nationale autour des actions prioritaires de mon quinquennat, contenues dans le Programme du Gouvernement.

Il s'agit sur le plan politique du rétablissement de la paix et de l'instauration d'un Etat de droit ; sur le plan social, il y a notamment la gratuité de l'enseignement, la couverture sanitaire universelle et les logements sociaux ; sur le plan économique, la priorité a été donnée à l'accès à l'électricité et à l'eau potable, aux infrastructures et la transformation structurelle de l'économie par sa diversification.

Mes chers compatriotes, Au moment où nous célébrons le 60^{ème} anniversaire de notre indépendance, je note que des pas importants ont été franchis. A l'Est du pays, aux Nord et Sud-Kivu, les groupes armés locaux et étrangers

(Suite en page 4)

Discours de l'Indépendance 2020

Fatshi prend le bâton et la houlette...

(Suite de la page 3)

ont subi ces derniers mois une forte pression et enregistré des lourdes pertes.

Plusieurs combattants issus de leurs rangs ont été soit capturés, soit démobilisés ou arrêtés, soit rapatriés dans leurs pays d'origine. Les ADF sont à ce jour nettement affaiblies et délogées de tous leurs sanctuaires dans le territoire de Beni. L'armée réussit à déjouer plusieurs attaques terroristes de cette force du mal qui, de manière très isolée, mènent des attaques ciblées contre les populations civiles. Je salue les efforts de nos officiers et nos troupes sur le terrain et ma détermination d'en finir reste vive. En Ituri, la FRPI est engagée dans le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion en cours de mise en œuvre.

Ceci après la signature d'un accord de paix avec le Gouvernement. Dans l'ensemble, des mesures non militaires sont davantage requises pour une meilleure mobilisation des communautés locales dans la lutte contre les forces négatives.

Je réitère mon appel à tous les autres groupes armés afin de déposer les armes et de choisir la voie de la paix, sous peine de s'exposer aux actions coercitives de l'armée et à des poursuites judiciaires. Je condamne fermement les massacres des populations par des miliciens en Ituri, aux Nord et Sud-Kivu. Tout en exprimant ma compassion aux familles durement touchées par cette barbarie ignoble, je les assure que ceci ne restera pas impuni. Chers compatriotes, Comme je m'y étais engagé, l'établissement d'un Etat de droit est en marche dans notre pays.

Le citoyen congolais a retrouvé la pleine jouissance de ses libertés fondamentales : de manifester, de résider dans son pays, de ne pas être arrêté pour des raisons politiques. La Justice recouvre peu à peu son indépendance. Les avancées enregistrées l'ont été au prix de sacrifices extrêmes. Elles ne peuvent être annihilées par des manœuvres d'arrière-garde qui s'observent chez certains de vouloir légiférer pour déposséder le Conseil Supérieur de la Magistrature du pouvoir judiciaire qu'il détient pourtant par la Constitution.

Point n'est besoin de vous rappeler que la justice élève une nation. La justice est pour un Etat de droit ce que le sang est pour le corps humain. Voilà pourquoi j'estime que les réformes dans ce secteur doivent être dictées, non pas par le souci de s'assurer une protection d'une personne ou d'un groupe de personnes, mais plutôt par le souci d'apporter plus d'efficacité et d'efficience au fonctionnement de la justice.

En considération de ces éléments, je n'accepterai sous aucun prétexte des réformes dans ce secteur qui, par leur nature et contenu, viendraient porter atteinte à des principes fondamentaux régissant la justice tels que prévus dans notre Constitution, notamment l'indépendance du pouvoir judiciaire, du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif, le pouvoir régalien de nomination des magistrats, la gestion du pouvoir judiciaire confiée au Conseil supérieur de la Magistrature et bien d'autres.

Je m'étais également engagé à rendre l'enseignement de base obligatoire et gratuit pour tous. A ce jour, fréquenter l'école est devenu une réalité pour nos enfants, quelle que soit leur condition sociale. En effet, jusqu'à la rentrée scolaire de 2019, notre pays était l'un des derniers au monde où l'école primaire était encore payante.

Les parents finançaient les 2/3 des coûts de scolarité et 4 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés en 2018, parce que les parents devaient choisir entre les nourrir ou les faire étudier. Depuis que nous avons lancé cette grande réforme pour la gratuité, 2,5 millions d'enfants supplémentaires ont pu retrouver le chemin de l'école. Cependant, cet engouement salutaire met en exergue deux autres importants défis que nous devons relever ; celui des infrastructures d'accueil et celui de la qualité de l'enseignement. Quelles qu'en soient les difficultés, nous sommes sur la bonne voie et nous restons déterminés.

Nous pouvons nous réjouir de bénéficiaire du concours sans précédent de la solidarité internationale pour la prise en charge de cette réforme dont le coût est supérieur à 1 milliard de dollars par an. Mais il nous faudra davantage mobiliser nos ressources internes à travers l'impôt, pour soutenir à long terme l'éducation de nos enfants.

Il s'agit d'une responsabilité collective et prioritaire, qui doit interpeller chaque citoyen. J'ai également pris l'engagement de mettre un terme à l'impunité, pour donner un sens à la lutte contre la corruption et les antivaleurs, car celles-ci sont à la base de presque tous les maux dans les différents secteurs de la vie nationale. Quelques mois après mon avènement, des Ministres du gouvernement central et des ministres provinciaux ont été suspendus de leur fonction, déferés devant la justice et condamnés pour des faits de corruption et d'abus d'autorité.

Aussi ai-je, à cet égard, créé par ordonnance datée du 28 mars dernier une Agence de prévention et de lutte contre la corruption (en abrégée APLC), qui a pour mission de prévenir et de lutter contre la corruption qui gangrène le pays, en amont de l'action des institutions judiciaires. Sur le plan économique, j'ai fait de l'accès à l'électricité une priorité. Plusieurs projets publics et privés sont en cours de démarrage, notamment une centrale solaire de 1.000 Mégawatts à Kinshasa et d'autres à l'intérieur du pays. En outre, au-delà des conférences et débats publics sur la question, le méga projet du grand Inga est au cœur de tractations susceptibles de lui donner un coup d'accélérateur inespéré.

Mes chers compatriotes,

Le courage, disait Jaurès, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel. Notre pays a failli à son devoir de donner à la jeunesse une perspective crédible autre que de vouloir s'agglutiner au sein des institutions politiques et publiques, comme si leur avenir n'existait qu'en faisant de la politique.

En soixante années, nous avons progressivement laissé notre classe politique se transformer en une sorte de mafia, et nous en avons fait le principal modèle de réussite pour cette jeunesse. Il est temps de changer de paradigme et de créer les conditions qui permettront à nos jeunes de devenir les principaux créateurs de richesses dans notre pays ; cette jeunesse talentueuse, pleine d'énergie et avide de savoir, pour laquelle nous avons engagé le pays dans la transformation digitale, à travers l'ambitieux Plan national du numérique Horizon 2025.

Depuis l'indépendance jusqu'à ce jour, notre pratique de la politique a eu pour principal effet de diluer l'efficacité, de diluer les responsabilités et, au final, de des-

servir au lieu de servir. La lutte contre l'impunité, contre la corruption et les antivaleurs, constituent les éléments centraux de ma stratégie, sans lesquels tout réel espoir de changement est impossible.

Mais dès lors que nous avons en toute conscience choisie de privilégier la réconciliation nationale pour mieux construire l'avenir et préserver la paix, la lutte contre l'impunité ne doit en aucun cas se transformer en vengeance, ni en chasse aux sorcières.

De même, aucune réconciliation crédible ne peut être envisagée si nous continuons avec les pratiques anciennes de la corruption, de la ruse et du crime. L'engagement que j'ai pris devant vous, devant ma conscience et devant Dieu, c'est de donner la chance à tous les congolais, sans exclusive, d'envisager l'avenir en toute liberté et en toute quiétude, mais sur de nouvelles bases morales. En aucun cas cet engagement ne peut signifier la poursuite de l'impunité. M'inspirant des saintes écritures, mon objectif n'est pas de voir les méchants périr, mais plutôt qu'ils changent, qu'ils soient sauvés et que le pays tout entier s'en réjouisse.

A défaut, ils s'exposeront à la rigueur de la loi. Celle-ci étant faite pour révéler la faute, j'accorde à la restauration de l'Etat de droit la première des priorités dans mon combat pour l'édification d'un nouveau Congo. J'ai entendu certain parler avec ironie ou crainte de la République des Juges.

La réalité est plutôt que le pouvoir judiciaire demeure confronté à de nombreux défis en termes de ressources, de capacités et d'indépendance. La République Démocratique du Congo ne compte actuellement que 1 magistrat pour 28 000 habitants, alors qu'un ratio minimum de 1 magistrat pour 5.000 habitants est considéré comme étant la limite de la couverture requise par les standards définis par l'Association Internationale des Magistrats.

La dernière grande vague de recrutement des magistrats en République Démocratique du Congo date de 2011. Nous avons donc un grand retard à rattraper. Mes chers compatriotes, J'ai à cœur l'ensemble de vos aspirations pour un Congo meilleur, un Congo paisible, plus juste et plus équitable.

Qu'il s'agisse de la réforme en cours de la justice, que je compte poursuivre et approfondir, de l'indispensable rattrapage en matière d'infrastructures de base, de l'accès à la santé, de la pacification intégrale du pays ou de la préservation de l'environnement, le Congo a grandement besoin de ressources et de méthodes, pour poursuivre avec succès la mise en œuvre du programme pour lequel vous m'avez élu.

Je souhaite que l'expérience douloureuse révélée au cours du procès en rapport avec le Programme des 100 jours tourne définitivement la page de la longue série de projets et programmes qui, à travers l'histoire de notre pays, ont donné lieu à d'importants coulages des ressources publiques en toute impunité. Je pense notamment au Projet de Bukangalongo, aux multiples cessations d'actifs miniers, aux projets de construction d'infrastructures routières, aéroportuaires et j'en passe. Le défi du Congo, le défi du peuple congolais, c'est de sortir de la répétition pour s'inventer un destin. A tout prix, nous devons y parvenir et nous allons y arriver.

J'appelle le gouvernement de la République à engager des réformes sur l'en-

semble de la chaîne de la dépense, afin que nos ressources publiques soient désormais mieux préservées et mieux utilisées. Mes chers compatriotes, Alors que nous nous étions engagés à faire de 2020 une année de l'action décisive, la force du destin a fait coïncider cette année du soixantième anniversaire avec l'une des crises sanitaires et économiques les plus intenses que notre civilisation ait connue ; l'apparition de la Covid-19.

Cette crise est également un rappel à l'humilité que nous devons adopter face à l'accélération imprévue du mouvement de l'histoire. La covid-19 qui affecte aujourd'hui tous les continents et qui frappe indistinctement tous les habitants de la planète, représente la plus grave crise sanitaire qu'ait connue le monde depuis la grippe espagnole. Toutes les certitudes idéologiques sur lesquelles est fondé l'ordre économique mondial sont aujourd'hui remises en question.

Pour s'adapter à cette nouvelle donne et offrir à ses Etats membres la possibilité d'investir massivement dans la lutte contre la covid-19, l'Union Européenne ainsi que la Banque centrale européenne, ont revu et assoupli de manière exceptionnelle leurs règles et pratiques en matière budgétaire et d'endettement. Lorsque notre pays a été frappé à son tour par cette pandémie de covid-19, j'ai dans mes messages du 18 et 24 mars 2020, annoncé les mesures de prévention et de protection contre ce virus en même temps que j'ai déclaré l'état d'urgence conformément aux dispositions pertinentes des articles 85, 144 et 145 de notre Constitution.

La pandémie du coronavirus nous a une fois de plus rappelé à quel point nous étions dépendants de l'extérieur et combien nous pouvions être vulnérables à cause d'un système de santé déficient. Et pour atténuer les impacts immédiats de la covid-19 dans notre pays, j'ai immédiatement engagé le gouvernement à prendre des mesures pour assurer la prise en charge sanitaire des personnes affectées par la pandémie, ainsi que pour garantir la continuité de l'approvisionnement du pays en denrées de première nécessité. L'ensemble de ces dispositions ont permis de réduire très sensiblement le taux de létalité de la pandémie dans notre pays. Celui-ci est passé de 10 % de décès dans les premiers jours à moins de 2,5 % actuellement.

Au niveau économique, la pandémie nous a rappelé l'excessive dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur. Ainsi, quelques grands projets agricoles ont été initiés, pour renforcer notre autosuffisance alimentaire. Trente-trois mille hectares à travers le pays ont été affectés aux cultures vivrières et commencent à produire leurs premiers résultats, dont 3000 tonnes de riz à Kimpese, 4000 tonnes de paddy à Nkuni. Nous attendons de récolter et transformer bientôt le manioc planté sur 800 hectares à Wangata. Afin de consolider cet élan sur les plans sanitaire et économique, j'ai lancé le 18 juin 2020 un programme multisectoriel d'urgence dont le coût est estimé à 2,6 milliards de dollars américains.

Il va sans dire que dans ce contexte de crise, il est également urgent de procéder à des économies partout où nous pouvons en réaliser, en commençant par les institutions politiques, afin de dégager des marges de manœuvre budgétaires supplémentaires pour assurer les dépenses sociales en faveur des catégories les plus fra-

(Suite en page 5)

Discours de l'Indépendance 2020

Fatshi prend le bâton et la houlette...

(Suite de la page 4)

giles. Mes Chers compatriotes, A sa création en marge de la conférence de Berlin en 1885, notre pays a été baptisé « Etat Indépendant du Congo ».

Loin de pouvoir caractériser la souveraineté des peuples qui y habitaient et qui venaient d'être soumis à un régime de colonisation, cette dénomination a symbolisé la volonté de son propriétaire d'alors, le monarque belge Léopold II, de transformer notre pays naissant en zone de libre-échange économique au profit des puissances occidentales de l'époque. C'est ainsi que notre pays a toujours été un centre d'enjeux planétaires qui le dépassent, au point que c'en est devenu son ADN, la source de ses joies et ses peines. C'est pourquoi, tirant les leçons de l'histoire, j'ai résolument engagé la République dans la voie de l'ouverture internationale, dans l'unique but de préserver les intérêts supérieurs de mon pays et de mon peuple.

C'est dans ce contexte que j'estime nécessaire que notre histoire commune avec la Belgique et son peuple, soit racontée à nos enfants en République Démocratique du Congo ainsi qu'en Belgique sur la base d'un travail scientifique réalisé par les historiens des deux pays. Mais le plus important pour l'avenir, c'est de bâtir des relations harmonieuses avec la Belgique parce qu'au-delà des stigmates de l'histoire, les deux peuples ont su construire une relation forte que j'ai pu vivre personnellement lors de mon exil en Belgique, mon autre Congo.

C'est ainsi que, n'eût été la pandémie de la Covid-19, j'avais prévu de commémorer les 60 ans de notre indépendance ici à Kinshasa avec comme invité spécial le Roi Philippe de Belgique qui, tout comme moi, cherche à renforcer les liens entre nos deux pays sans renier notre passé commun mais dans l'objectif de préparer un avenir radieux et harmonieux au profit de nos deux peuples. J'ai parcouru le monde durant ces 17 derniers mois pour porter mon message, que dis-je, notre message, celui de l'aspiration du peuple congolais à la paix ; une paix sincère et durable avec tous, dans le cadre d'une coopération économique fondée sur des intérêts mutuels bien compris.

J'ai reçu partout un accueil enthousiaste, parfois au-delà de mes attentes, et la voix de la République Démocratique du Congo dans le concert des Nations compte désormais plus qu'avant. Notre pays naguère victime de guerres d'agression, assure désormais des médiations de paix et offre ses bons offices, notamment entre l'Egypte et l'Ethiopie, en rapport avec le différend relatif aux eaux du bassin du Nil, ou encore aux côtés de l'Angola, pour la recherche de la paix entre le Rwanda et l'Ouganda, dans l'intérêt de la paix dans l'ensemble de la sous-région des Grands-Lacs. Mes nombreux déplacements ont également hissé la coopération au développement en faveur de la République Démocratique du Congo à un niveau sans précédent.

Rien que pour la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, depuis février 2019 jusqu'à ce jour, notre pays a mobilisé plus de 3,4 milliards de dollars en dons et en prêts approuvés par ces 2 institutions, desquels environ un milliard ont déjà été décaissés.

Au niveau bilatéral, les nouveaux engagements financiers générés en faveur du Congo à la suite de cette intense activité diplomatique dépassent le milliard de dol-

lars, dont plus de 600 millions rien que pour les Etats Unis d'Amérique, pays avec lequel nous avons établi une relation privilégiée et stratégique. J'ai cependant constaté que les flux d'aide publique approuvés en faveur de la République Démocratique du Congo tardent souvent à être décaissés, parfois jusqu'à 11 mois de retard, à cause des pesanteurs inexplicables, voire inacceptables, liées aux formalités administratives et législatives de mise en vigueur des différents accords de dons ou de prêts. L'urgence de nos défis économiques et humains ne peut continuer de s'accommoder de tels attermoissements funestes.

Mes chers compatriotes,

Je suis bien conscient que, dans votre fierté légendaire, vous ne pouvez-vous contenter d'une situation de dépendance structurelle à l'aide publique internationale. C'est pourquoi je vous invite à concentrer l'essentiel de notre fierté nationale à promouvoir le sens de la valeur du travail, la création de la richesse, le paiement d'un impôt juste et l'exercice de la solidarité nationale.

Mes très chers compatriotes,

Alors que l'œuvre du redressement de notre pays postule le rassemblement de toute la nation autour de l'essentiel, nous devons affronter en même temps les contingences imposées par cette expérience inédite de coalition politique formant la majorité. Il est important que cette expérience inédite et sensible, mais que nous voulons salubre, ne conduise à aggraver les problèmes de notre société en créant ou en renforçant l'hostilité mutuelle et la méfiance.

Comme il y a 60 ans, étrange répétition de l'histoire, il y a une majorité parlementaire et un Président de la République qui viennent de composantes politiques différentes, jadis en opposition frontale. N'est-ce pas un sort de l'histoire, afin que nous réparions le péché originel qui a entraîné notre pays dans une succession de crises ?

C'est pourquoi, en tant que garant constitutionnel du bon fonctionnement des institutions, je ne ménagerai aucun effort pour m'assurer, via un dialogue interinstitutionnel régulier, qu'aucune crise inutile ne puisse perturber la stabilité du pays, si importante pour son essor.

Permettez-moi néanmoins de saisir cette occasion symbolique de commémoration de l'indépendance pour réaffirmer qu'aucune majorité politique ou parlementaire, d'où qu'elle vienne, ne peut outrepasser les principes fondateurs de la République qui sont à la base du Pacte social tel que consacré dans la constitution du 18 février 2006, à savoir : un Etat de droit, indépendant, souverain, uni et indivisible, social, démocratique et laïc. Mes chers compatriotes, J'observe souvent la ferveur avec laquelle nombre de mes concitoyens s'indignent lorsqu'il est porté atteinte aux droits et libertés des personnes de couleur sous d'autres cieux, notamment dans les vieilles démocraties. Mais comment comprendre que ces mêmes concitoyens se retrouvent parfois parmi ceux qui attisent le plus le tribalisme et la haine lorsqu'il s'agit de la vie de nos compatriotes ? Je combattrai avec la dernière énergie la résurgence de ces fléaux qui pourraient menacer le vouloir vivre collectif si chèrement acquis. Mes très chers compatriotes, Qu'est-ce que 60 ans dans la vie de notre nation ? Molière nous rappelle à juste titre que 60 ans, c'est la fleur de l'âge, qui nous fait entrer maintenant dans la belle saison.

Soyons tous interpellés par les défis majeurs auxquels notre pays est toujours confronté, notamment celui de la maximisation des recettes publiques. Pour assurer la réussite du Programme du Gouvernement, je n'ai cessé d'exhorter ses membres et mes concitoyens à œuvrer à la restauration de l'Etat de droit, afin d'accélé-

rer les flux d'investissements privés, qu'ils soient internes ou externes, ainsi que pour maximiser la mobilisation des recettes fiscales, pierre angulaire des ressources publiques.

Très chers compatriotes,

Fonder un Etat moderne, un Etat normal et vaincre la pauvreté décrétée cause nationale, constituent toujours la pierre angulaire de ma vision pour notre pays. Sur ce chemin encore parsemé d'embûches et d'obstacles, je ressens toujours au plus profond de moi la force et la détermination de mes compatriotes quand, dans un écho grandissant et permanent, ils ne cessent de me rappeler leur leitmotiv à savoir : le peuple d'abord. Oui, « le peuple d'abord » est la boussole de notre action et la mesure de notre détermination.

C'est vous dire que l'intérêt du peuple congolais constitue et constituera toujours le fil conducteur de toutes les réformes que j'entends voir le gouvernement de la République accomplir tout au long de mon mandat. A 60 ans, on n'a plus d'excuses : à 60 ans, on ne commet plus les mêmes erreurs ; à 60 ans, on sort des discours creux et répétitifs et on prêche la sagesse et la droiture par l'exemple ; à 60 ans, on pense à l'héritage et aux valeurs à léguer aux générations futures. Il est temps que nos ambitions personnelles viennent en dernier lieu et que les ambitions de notre pays soient notre priorité.

Très chers compatriotes,

C'est pour vous, avec vous et dans votre intérêt, que nous allons réussir le mandat que vous m'avez confié.

Bonne fête de l'indépendance à toutes et à tous !

Vive la Nation congolaise unie et forte!

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo ;

Je vous remercie

60 ans de l'indépendance de la RDC

Isabelle Tshombe revendique le rapatriement du corps de son père

Isabelle Malik Ruth Tshombe, fille de l'ancien Premier-Ministre congolais Moïse Tshombe, a profité de la commémoration du 60ème anniversaire de l'indépendance de la République Démocratique du Congo, pour attirer l'attention de toute la communauté nationale sur la nécessité de la restauration de la mémoire de son père biologique et en insistant sur le rapatriement de son corps.

Dans un tweet publié la veille du mardi 30 juin 2020, la Vice-Ministre honoraire aux Affaires sociales et à la Coopération régionale sous le régime du feu Président Laurent-Désiré Kabila, a rappelé qu'on totalisait 51 ans jour pour jour après la disparition de son père biologique, l'un des pères de l'indépendance de la RDC dont le corps est enterré en dehors de la terre de ses ancêtres.

« Il est grand temps qu'il repose sur la terre de son combat et de sa passion et que sa vérité soit proclamée », a-t-elle martelé.



Dans la même optique, Isabelle Tshombe a fait un bref récapitulatif retraçant le parcours de son père qui ne devrait pas rester toujours dans les oubliettes et continuer à être altéré.

« Il y a 51 ans, la RDC perdait l'un des pères de l'indépendance, l'unique Président du Katanga, l'un des plus grands Premiers Ministres de la République, le Président de la CONAKAT puis CONACO », a-t-elle mentionné.

Pour rappel, Moïse Kapend

Tshombe fut le Premier Ministre de la République Démocratique du Congo pendant 15 mois (de 1964 à 1965), après avoir dirigé pendant la période allant de septembre 1960 à 1963, en qualité de Président de l'Etat du Katanga. Il est décédé d'une crise cardiaque le 29 juin 1969, en Algérie, où il était en exil.

Ouragan FM



Homélie du 30 juin 20

Fridolin Ambongo tâcle la classe politique !

Un croustillant sermon que l'homélie prononcée par le Cardinal Fridolin Ambongo, hier mardi 30 juin 2020 en la Cathédrale Notre Dame du Congo, dans la commune de Lingwala. En résumé, l'archevêque de Kinshasa s'est appesanti sur le climat politique de l'heure marqué par les manœuvres de la famille politique Front commun pour le Congo (FCC) visant à s'inféoder l'appareil judiciaire et la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Dressant le bilan des 60 ans de l'indépendance nationale, le cardinal Ambongo note un échec dû à l'existence d'une classe politique compo-

sée d'individus malveillants qui pensent qu'exercer le pouvoir, c'est la jouissance. Tellement corrompue, la classe politique congolaise est perdue, au point de laisser libre cours à l'envahissement du territoire national par les 9 voisins du pays. Le pays est menacé par le plan de balkanisation, est en proie à la furie des ADF, prétendument vaincus au début de l'année. Pire, tous ces drames se forgent avec la complicité de Kinshasa.

Solution : le peuple doit se lever maintenant !

Après 60 ans, le pays peine à vivre son épithète « démocratique ».

Les autorités qui se sont succédé ont accédé au pouvoir soit par les armes, soit par la fraude électorale, au détriment de la volonté du peuple. D'autant qu'ils ne sont pas l'émanation de ce peuple, ils se prélassent dans la jouissance avec la prédation de la richesse nationale, le détournement, etc.

A propos de la CENI, le prélat catholique a fustigé l'attitude de la présidente de la chambre basse caractérisée par le mépris à l'égard des églises catholique et protestante. Deux institutions qui contrôlent, a-t-il fait savoir, 80% de la population congolaise. Il a précisé que les deux églises se sont opposées à la désignation d'un

individu qui a été le cerveau monteur du système Nangaa lequel a produit le chaos électoral déploré.

Au sujet des propositions de lois dites Minaku-Sakata, Fridolin Ambongo n'a pas caché son amertume. Le plus important est que le cardinal a préparé les esprits à des affrontements dans les jours à venir afin de barrer la route à la perfidie du pouvoir dont s'enivrent les acteurs politiques au détriment du peuple. « Préparez-vous, les jours qui viennent seront très mauvais ; ils vont nous rencontrer sur leur chemin. L'intérêt du peuple avant tout... » !, a-t-il prévenu.

LR

Les points majeurs de l'homélie

1) 60 ans d'indépendance = un échec total de la classe politique composée des individus malveillants qui pensent qu'exercer le pouvoir politique c'est la jouissance. Tellement corrompue, la classe politique congolaise est perdue. Voilà que nos 9 voisins nous ont envahis ; voilà que les ADF sont toujours là et continuent de tuer notre Peuple, alors qu'au début de l'année, l'armée a dit avoir récupéré le territoire et mis en déroute les ADF ; voilà que le plan de balkanisation existe et persiste ; voilà que tout se fait en complicité et avec la bénédiction du pouvoir du Kinshasa. Le peuple de se lever maintenant pour se libérer ;

2) 60 ans d'indépendance est un échec total de la démocratie, pas de démocratie au Congo : des successions d'autorités, depuis 1960, qui n'ont accédé au pouvoir que par les armes ou par la fraude électorale au détriment de la volonté populaire. Ce qui fait que, sachant bien que ce n'est pas le peuple qui les élit, ces individus ne pensent qu'à la jouissance, à la corruption, au détournement des deniers publics impunément ;

3) À propos de la CENI, *Madame la Présidente de l'Assemblée nationale est d'une attitude de mépris à l'égard des Églises Catholique et protestante.* C'est grave. Ces deux églises à elles seules font plus de 80% de la population. *Ces deux Églises ont dit qu'il faut des réformes approfondies de la CENI. Elles ont dit «non» au choix d'un individu qui a été le cerveau monteur du système NANGAA lequel a produit le Chaos électoral,* mais, curieusement, la Présidente de l'Assemblée nationale veut s'obstiner. *Préparez - vous, les jours qui viennent seront très mauvais, ils vont nous rencontrer sur leur chemin. L'intérêt du peuple de Dieu primera sur tout ;*



4) Les fameuses lois Minaku et consorts, nous les attendons de pied ferme. L'indépendance de la Justice et de la CENI nous est très chère. *Le FCC et le CACH savent bien qu'ils n'ont pas gagné les élections, ils savent ce qu'ils ont fait pour accéder au pouvoir. Comme on avait volé la bénédiction d'ESAU dans la Bible, le FCC - CACH ont volé la victoire du Peuple congolais et ils le savent et le disent très bien.* Malgré tout ça, nous avons accepté, devant un fait accompli, de le voir travailler dans l'espoir - peut-être naïf tel que démontré aujourd'hui - que de la fraude, du mensonge électoral, de la corruption pouvait sortir quelque chose de bien, hélas ! On s'était trompé. *Pour nous, les Églises catholique et protestante, cette coalition de la fraude électorale n'a plus aucune raison d'être et doit absolument disparaître. Préparez - vous dans les jours très proches, plus rien ne sera comme avant...*

Les Catholiques et les mouvements citoyens appellent à mobilisation contre « la politisation de la CENI et la mise sous tutelle de la justice »

Des représentants du Comité Laïc de Coordination, ainsi que ceux des Mouvements citoyens LUCHA, FILIMBI et les CONGOLAIS DEBOUT ont répondu, le mardi 29 juin 2020 à l'invitation que leur a adressée, le 26 juin, la Présidente de l'Assemblée Nationale, Jeanine Mabunda, dans le but d'échanger sur des vives polémiques notamment au niveau de la Commission électorale et sur les trois propositions de lois controversées du Front Commun pour le Congo.

« Tout en saluant cette initiative qui faisait suite à notre communiqué conjoint du 24 juin relatif à la précipitation et à la politisation excessive du processus de désignation du Président de la Commission Électorale Indépendante, nous n'avons eu aucune assurance que les préalables nécessaires à un processus électoral crédible vont être respectés », en ce pendant regrette ces mouvements dans un communiqué publié ce mardi 30 juin 2020.

Ces mouvements citoyens affirment avoir « réitéré » à Mme la présidente de l'Assemblée nationale leur position qui « fixe la réforme du système électoral national comme un préalable non négociable à toute initiative de renouvellement de la CENI. » « Cette réforme implique la révision de la loi électorale et celle de la loi portant organisation et fonctionnement de la CENI. Pour que cette réforme tienne compte des erreurs et des déficiences du passé, nous estimons qu'il est plus adéquat que le processus de la réforme soit précédé de l'examen du rapport de la gestion des élections de 2018 et que ce rapport soit sanctionné par un audit de l'Inspection Générale des Finances et de la Cour des comptes », expliquent ces mouvements.

Selon nos informations, sous la houlette de la coalition de Joseph Kabila, des propositions sont en cours pour désigner de nouveaux acteurs de la CENI, issus de la même équipe qui a organisé les dernières élections en RDC. L'avocat Ronsard Malonda Ngimbi, actuel Secrétaire Exécutif National de la CENI, est cité parmi les favoris du FCC pour succéder à Corneille Nangaa. À titre de rappel, l'actuel président de la CENI était « Secrétaire exécutif », avant de succéder à l'abbé Apollinaire

Malumala à la tête de la commission.

L'Église catholique, l'Église protestante et la société civile fustigent cette désignation car M. Malonda était au poste de Secrétaire exécutif de la commission électorale au moment du processus largement contesté en 2018. Le 18 juin dernier, le président du parti Ensemble pour la République, l'opposant Moïse Katumbi a échangé avec l'ambassadeur des USA en RDC, Mike Hammer sur la polémique suscitée par cette désignation. Pour Moïse Katumbi, les USA sont un partenaire-clé de la RDC. Les vrais amis selon lui, se doivent toujours la vérité. Sur la CENI, il dit avoir relevé que « pour des élections 2023 crédibles, on ne mélange pas les anciennes tomates pourries avec les nouvelles »

« Madame la présidente, après nous avoir écouté, nous a fait comprendre qu'elle ne pouvait pas satisfaire à nos demandes. « Il ne faut pas conditionner la désignation des animateurs de la CENI à la réforme de sa structure », a-t-elle entre autres déclaré. Compte tenu de ce qui suit, nous réaffirmons notre opposition totale à ces deux éléments et considérons que l'Assemblée Nationale a rompu son devoir d'être la représentante du peuple pour servir des desseins nuisibles à la Nation », expliquent les mouvements citoyens à l'issue de leur rencontre avec Mme Mabunda.

À la suite de cet épisode, les mouvements citoyens appelle à une mobilisation générale. « C'est pourquoi nous lançons aujourd'hui un appel général à la mobilisation de l'ensemble de notre population pour, pacifiquement, barrer la route à une CENI instrumentalisée et des lois scélérates contre la justice de notre pays. Nous demandons à l'ensemble des corps socioprofessionnels de se lever comme un seul homme pour défendre l'avenir de la Nation », disent-ils.

« Cette bataille sera lourde et difficile mais nous avons la certitude qu'à la suite des pères de l'indépendance, les congolais se lèveront de partout pour défendre leur souveraineté et leur liberté pour un meilleur avenir, soixante ans après », promettent-ils, annonçant que dans les prochains jours, un calendrier sera publié pour des manifestations pacifiques.

politico.cd

60 ans d'indépendance

Le roi Philippe exprime au Congo ses «profonds regrets pour les blessures du passé»

Le roi Philippe exprime ses «plus profonds regrets» pour les «actes de violence» et les «souffrances» infligés au Congo léopoldien puis belge, dans une lettre adressée au président de la République démocratique du Congo, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance du Congo. C'est ce que communique le Palais royal ce mardi matin.

Le roi Philippe est le premier souverain régnant à exprimer ses regrets à ce sujet jugeant que «pour renforcer davantage nos liens et développer une amitié encore plus féconde, il faut pouvoir se parler de notre longue histoire commune en toute vérité et en toute sérénité».

Notre histoire est faite de réalisations communes mais a aussi connu des épisodes douloureux

«Notre histoire est faite de réalisations communes mais a aussi connu des épisodes douloureux. A l'époque de l'État indépendant du Congo, des actes de violence et de cruauté ont été commis, qui pèsent encore sur

notre mémoire collective. La période coloniale qui a suivi a également causé des souffrances et des humiliations», décrit le descendant de Léopold II.

«Je tiens à exprimer mes plus profonds regrets pour ces blessures du passé dont la douleur est aujourd'hui ravivée par les discriminations encore trop présentes dans nos sociétés», assure alors le roi des Belges à l'adresse du président de la République démocratique du Congo. Le roi Philippe ajoute qu'il entend continuer «à combattre toutes les formes de racisme» et encourage à cet égard «la réflexion qui est entamée par notre Parlement afin que notre mémoire soit définitivement pacifiée».

Une prise de parole de Sophie Wilmès

Dans son courrier, le roi présente également ses félicitations au président de la République démocratique du Congo à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance du Congo, regrettant - «compte tenu des circon-



stances actuelles» - ne pouvoir assister aux festivités auxquelles il avait été invité.

La Libre Belgique indique que la Première ministre belge Sophie Wilmès (MR) devrait également prendre publiquement la parole mardi pour livrer un message au ton semblable à celui du chef de l'État.

Ci-dessous, dans son intégralité, la lettre de félicitations à Felix-Antoine Tshisekedi, président de la République démocratique du Congo à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance du Congo.

«En ce soixantième anniversaire de l'indépendance de la République démocratique

du Congo, je tiens à vous adresser ainsi qu'au peuple congolais mes vœux les plus chaleureux.

Cet anniversaire est l'occasion de renouveler nos sentiments d'amitié profonde et de nous réjouir de la coopération intense qui existe entre nos deux pays dans tant de domaines, et notamment dans le domaine médical qui nous mobilise en cette période de pandémie. La crise sanitaire nous frappe au milieu d'autres préoccupations. Le partenariat privilégié entre la Belgique et le Congo est un atout pour y faire face. En ce jour de fête nationale, je souhaite réaffirmer notre engagement à vos côtés.

Pour renforcer davantage nos liens et développer une amitié encore plus féconde, il faut pouvoir se parler de notre longue histoire commune en toute vérité et en toute sérénité.

Notre histoire est faite de réalisations communes mais a aussi connu des épisodes douloureux. A l'époque de l'État indépendant du Congo des actes de violence et de cruauté ont

été commis, qui pèsent encore sur notre mémoire collective. La période coloniale qui a suivi a également causé des souffrances et des humiliations. Je tiens à exprimer mes plus profonds regrets pour ces blessures du passé dont la douleur est aujourd'hui ravivée par les discriminations encore trop présentes dans nos sociétés. Je continuerai à combattre toutes les formes de racisme. J'encourage la réflexion qui est entamée par notre parlement afin que notre mémoire soit définitivement pacifiée.

Les défis mondiaux demandent que nous regardions vers l'avenir dans un esprit de coopération et de respect mutuel. Le combat pour la dignité humaine et pour le développement durable requiert d'unir nos forces. C'est cette ambition que je formule pour nos deux pays et pour nos deux continents, africain et européen.

Les circonstances actuelles ne permettent malheureusement pas de me rendre dans votre beau pays, que j'aimerais tant mieux connaître. J'espère que j'en aurai bientôt l'opportunité.»

Les ennuis continuent pour le président du Sénat...

La justice américaine aux troussees d'Alexis Thambwe Mwamba !

La Cour suprême des États-Unis a refusé lundi d'examiner le refus d'un tribunal inférieur d'accorder une immunité à deux hauts fonctionnaires de la République démocratique du Congo poursuivis par un citoyen américain pour des actes de torture présumée.

Par son refus, la plus haute juridiction américaine laisse en place une décision de la cour d'appel fédérale qui pourrait conduire à des poursuites contre des fonctionnaires américains dans d'autres pays.

L'affaire remonte à 2016. Le plaignant, Darryl Lewis, porte plainte pour dédommagement contre Kalev Mutond, ancien chef



du renseignement congolais, et Alexis Thambwe Mwamba, l'actuel président du sénat, qui à l'époque des faits était ministre de la justice.

Selon des documents publiés par la Cour, en 2016 M. Lewis travaillait comme «conseiller de sécurité non armé» pour l'ancien gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi. Il est arrêté lors d'un

meeting politique à Lubumbashi, puis transféré à Kinshasa où il est détenu

par l'Agence nationale de renseignements (ANR) d'avril à juin 2016.

M. Lewis soutient avoir été torturé, affamé et privé de sommeil par des éléments de l'ANR, qui le soupçonnaient d'être un mercenaire. Il réclame jusqu'à 4,5 millions de dollars de compensation.

L'ambassade de la RDC aux États-Unis avait écrit au

Département d'État à deux reprises pour demander une lettre rappelant que MM. Mutond et Thambe Mwamba bénéficient d'une immunité vu que leurs actions entraient dans le cadre de leurs fonctions officielles. Le département d'État n'a jamais envoyé cette lettre.

Le tribunal fédéral de première instance avait rejeté les poursuites contre les deux dignitaires congolais, disant qu'ils bénéficient d'une immunité. Mais en appel, des juges fédéraux ont annulé la décision de la cour inférieure, déclarant que l'immunité des dignitaires étrangers ne s'applique pas lorsqu'ils sont poursuivis à titre individuel et en matière civile.

Le gouvernement amé-

ricain, invité à se prononcer dans l'affaire, avait argué en vain que les deux hauts fonctionnaires congolais étaient protégés par l'immunité. Washington craignait que, en vertu du principe de réciprocité, ses propres fonctionnaires puissent désormais être poursuivis à l'étranger.

Avec la décision de lundi, des poursuites judiciaires par des tiers sont désormais permises contre les dignitaires étrangers devant les tribunaux fédéraux.

Pour l'instant, aucune réaction ne nous est parvenue de la part des autorités congolaises. L'affaire est enregistrée sous le numéro 19-185 et s'intitule «Mutond, Kalev, et al. contre Lewis, Darryl».

Voa-africaine

Justine Kasa-Vubu revisite l'histoire politique de son père

Par Colette Braeckman

Justine Kasa-Vubu, sociologue, diplômée de l'UCI, vit en Belgique depuis plus de vingt ans. D'abord nommée ambassadeur du Congo à Bruxelles par Laurent Désiré Kabila, le « tombeur » du président Mobutu, elle ne tarda pas à rompre avec un homme qui l'avait déçue. Durant les années précédant la chute du régime Mobutu, elle avait été la très élocuente porte parole de l'opposition congolaise en exil et est toujours très active au sein de la diaspora.

Au terme d'un long travail de recherches, elle vient de contribuer à la mémoire nationale par un livre important, consacré à son père, le premier président du Congo, Joseph Kasa-Vubu. Un homme calme, pondéré, qui n'avait peut-être pas le charisme et la verve d'un Patrice Lumumba, mais dont la légitimité était incontestable, car elle s'enracinait dans la longue tradition du peuple

Bakongo.

Mme Kasa-Vubu se repose sur sa mémoire personnelle, sur celle de sa famille, de sa maman Hortense et elle replonge avec talent dans ce Congo de l'après guerre. Elle rappelle la déception de son père, qui s'appelait encore K'hasa, lorsqu'il ne put poursuivre ses études au séminaire et devenir prêtre car son esprit avait été jugé trop indépendant pour l'époque. Elle évoque ses débuts modestes et difficiles comme buraliste puis moniteur, ses réflexions portant sur l'émancipation des Congolais alors qu'il participait aux réunions des anciens élèves des Pères de Scheut.

Pas à pas, le livre retrace la lente prise conscience d'un jeune intellectuel, les difficultés matérielles et les injustices rencontrées à l'époque, la fondation, en 1950, de l'association culturelle Abako « Alliance des Bakongo pour l'unification, le perfectionnement, la conservation et l'expansion de la langue et la culture

Bakongo. » Autrement dit, les descendants de ce royaume de Kongo que le Portugais Diego Cao « découvrit » au 15^e siècle, rêvaient de reconstituer leur unité d'autrefois, de s'émanciper des tutelles successives qui avaient pesé sur eux. Les objectifs de l'association étant d'abord culturelles, Kasa et ses amis s'adressèrent à ceux des Belges qui se montraient ouverts aux « évolués », ils nouèrent de bonnes relations avec le professeur belge Jef van Bilsen, qui proposera bientôt son plan de trente ans. Lorsque l'Abako se transforma en formation politique, il remporta les élections communales à Léopoldville. Vers la fin des années 50, c'est donc l'Abako, jugé mouvement « tribal » mais très bien implanté dans la capitale, qui était considéré comme dangereux voire subversif par le pouvoir colonial, qui tenta par tous les moyens de l'affaiblir. C'est le 4 janvier 1959 que tout s'accélère : à Léopoldville éclatent des émeutes menées par des

partisans du prophète Simon Kimbangu, elles secouent les Belges et provoquent les premiers départs. La mécanique menant à l'indépendance est lancée. L'histoire est en marche. Avec talent, soutenue par une documentation abondante, Justine Kasa-Vubu revisite une histoire qui est aussi celle de sa famille et elle aide à mieux comprendre les rapports difficiles qui, très vite, s'établissent entre un Joseph Kasa-Vubu, enraciné dans la longue histoire du peuple Kongo et Patrice Lumumba, un « évolué » brillant, autodidacte, trop vite courtisé par la gauche de l'époque, parmi laquelle des militants communistes... Témoin de premier plan, Mme Kasa-Vubu décrit aussi les interférences belges de l'époque et le « grand jeu international » qui se transforma en piège pour le jeune Congo et ses dirigeants.

Justine M'Poyo Kasa-Vubu
Kasa-Vubu, biographie d'une indépendance

Édition Samsa Histoire

L'enlèvement des métis, un crime contre l'humanité?

Quand les « enfants de l'Etat » interpellent et assignent l'Etat belge

Trop c'est trop. Ou plutôt c'est trop peu. Lorsqu'en 2018, la Chambre des représentants avait officiellement reconnu la « ségrégation ciblée » dont les métis avaient été victimes sous l'administration coloniale et admis la pratique des enlèvements forcés, Mme Monique Bitu Bingi, 70 ans, un nom qui signifie « beaucoup de chance », avait commencé, pour la première fois, à raconter sa vie à ses enfants et petits enfants. Un an plus tard, le Premier Ministre Charles Michel avait présenté les excuses du gouvernement fédéral et, en famille, l'alerte grand-mère avait poursuivi son récit. Elle avait expliqué pourquoi, quand elle était jeune, on l'appelait « l'enfant du péché » et pourquoi à l'école on lui disait « vous êtes de l'eau mélangée, de l'eau de source mélangée avec de l'eau âcre ».

Aujourd'hui, avec quatre autres plaignants, Mme Bitu Bingi va plus loin : elle accuse l'Etat belge. « Demander pardon, c'est facile. Mais j'aimerais que l'Etat sache bien qu'il nous a détruits moralement, physiquement. Chaque personne a droit à son identité et nous, on n'en a pas. Quand je viens en Belgique on me dit « allez Noire, rentre chez toi. Et quand je passe dans une rue au Congo, on m'appelle « la Blanche ».

Le mercredi 24 juin à midi pile, devant le tribunal de première instance de Bruxelles, représentées par Me Hirsch et Sophie Colmant, par Me Christophe Marchant et Me Jehosheba Bennet, tous avocats au barreau de Bruxelles, cinq plaignantes ont assigné l'Etat belge et l'audience d'introduction a été fixée au 10 septembre. Ces cinq femmes, septuagénaires, représentent bien faiblement les 12.000 enfants métis dont la Belgique, en 1960, tenait encore le méticuleux décompte. Lourd est le chef d'accusation : crimes contre l'humanité. Pour ces vies naguère volées, les excuses ne suffiront plus : il sera question de réparations, à com-

mencer par une somme provisionnelle de 50.000 euros par partie citante ainsi que la désignation d'un expert chargé d'évaluer le préjudice moral subi par les plaignants.

L'argumentaire des avocats ne se contentera pas de rappeler le racisme ordinaire de la colonisation, où ceux que l'on qualifie aujourd'hui de « métis » portaient le nom de « mulâtres » (un terme dérivé de l'espagnol « mulato », mulet, qui désignait l'animal hybride, produit de l'accouplement d'un cheval et d'une ânesse) et étaient considérés comme des « enfants de l'Etat ».

Rappelons qu'au début de la colonisation, les Belges arrivaient seuls, sans épouse. Ils vivaient dans des conditions difficiles, semblaient quelquefois dans l'alcoolisme, ou la « congolite », une forme de dépression, et, le temps de leur affectation sous les tropiques, ils vivaient en concubinage avec une femme pudiquement appelée « ménagère », tandis que le « boy » s'acquittait de toutes les tâches véritablement domestiques. Lorsque les épouses européennes commencèrent à arriver dans les années 30, les « ménagères » se firent discrètes, reléguées dans la cité indigène. A Léopoldville, leurs enfants étaient admis dans un home pour mulâtres, à la lisière de la ville des Blancs, un lieu « neutre » où parfois leur père venait les retrouver. Plus tard, les métis eurent leur cercle, leurs associations séparées, on les encouragea à se marier entre eux et, puisqu'ils se trouvaient « à mi chemin » entre les Noirs et les Blancs, on les traita comme tels : ils devinrent catéchumènes dans les couvents, contremaitres sur les chantiers... Quant aux enfants nés de l'union d'un Européen et d'une Africaine (on en comptait 5000 à la veille de la deuxième guerre mondiale) l'Etat belge s'en préoccupa depuis le début de la colonisation : à la fin du 19^e siècle déjà, les enfants arrachés aux caravanes esclavagistes tombaient sous l'autorité de l'Etat indépendant. Plus tard,

l'administration coloniale hérita de cette responsabilité : au vu du « sang blanc » qui coulait dans leurs veines et les différenciait de autres Congolais, tout fut mis en œuvre, au Congo et au Rwanda, pour séparer des autres les enfants métis. Les documents que Me Hirsch et ses confrères produiront à l'audience rappellent que les enfants métis étaient, le plus légalement du monde et jusqu'en 1960, retirés à leur famille africaine pour être placés dans des internats, des sortes de colonies scolaires confiées aux missions catholiques.

Dans ces établissements subventionnés par l'Etat, la nourriture devait, en principe, être plus soignée et l'enseignement de meilleure qualité puisqu'il s'agissait d'arracher ces enfants à leurs racines africaines et de former des individus plus proches du « munda », le « modèle » blanc qui trônait au sommet de l'échelle des races.

Durant des décennies, les fonctionnaires de l'Etat belge opérant comme agents territoriaux eurent pour attribution, le plus légalement du monde, de procéder à des rapt d'enfants dans les villages congolais afin de soustraire à toute influence de la mère et, plus largement, du milieu congolais, celui des « basendji », (les paysans) ceux que l'on appelait des « mulâtres » mais plus souvent encore des « enfants du péché ».

Mme Binti, à l'instar des autres plaignants eux aussi originaires du Kasai, se rappelle encore du couvent des sœurs de Katende, où elle fut déposée avec sa sœur aînée Léa : « dans notre dortoir, on dormait par terre, sur des nattes, on allait au ruisseau pour se laver. L'une des portes de notre dortoir donnait sur la morgue, je me souviens encore des odeurs, et du fait qu'on arrachait des feuilles de patates douces pour les mélanger au fufou. La viande, je ne connaissais pas, les souliers, je n'en avais pas. Quand on me demandait qui était mon père, je répondais « mon papa c'est l'Etat ».

Comme nous étions les « enfants du

péché » c'est durant les vacances, quand les autres étaient partis, que nous avons été baptisés, fait notre communion. »

Mais le 30 juin 1960, le « papa-Etat » disparaît : « c'était l'indépendance et nous avions fait 22 km à pied pour faire la fête. Mais sur le chemin du retour, nous avons vu des bras coupés, des cadavres, des combis qui filaient sur la route de Lusambo. Les sœurs nous ont dit que ça n'allait pas, qu'il fallait partir car il y avait la guerre. Le matin, un avion est venu, il a emmené tous les Belges, dont la plupart des sœurs. Pour nous, il n'y avait pas de place et ma sœur et moi nous avons été ramenées à Katende dans un camion militaire. A la mission, nous avons trouvé des enfants morts ou affamés, les sœurs étaient parties... »

Mme Bitu Bingi ne s'appesantit pas sur les abus sexuels commis par les militaires, les attouchements, les plaisanteries. « C'était la guerre, ils voulaient voir si les filles métisses étaient les mêmes que les blanches. (...) Finalement, après beaucoup d'aventures, je me suis retrouvée en Belgique où on m'a dit que la reine Fabiola allait être notre marraine. Ma sœur et moi lui avons écrit, elle nous a répondu, conseillant d'aller voir le ministre. Ce dernier nous a renvoyées au CPAS. Ma marraine, j'attendais qu'elle me donne le peu d'amour dont j'ai manqué dans ma vie. »

Par la suite, Monique apprendra que son père est parti en Argentine après 60 et qu'il y a refait sa vie. Lorsque longtemps, longtemps plus tard, elle retrouve cette famille là, ce souvenir calme ses pleurs et ses cauchemars : « là, j'ai été accueillie, nous avons fait la fête durant trois jours ».

Toutes les autres plaignantes partagent les mêmes souvenirs d'enfance, et même au soir de leur vie les « orphelins de l'Etat » transmettent leurs souvenirs aux générations suivantes.

C'est cela, les crimes contre l'humanité : ils sont imprescriptibles parce que la douleur n'a pas de fin.

Colette Braeckman

FRANCE

Un jet de Sassou Nguesso bientôt vendu aux enchères

Au risque de se voir reprocher un crime de lèse-majesté, le juge de l'exécution (JEX) du tribunal judiciaire de Paris a ouvert la voie à la vente aux enchères d'un jet rattaché à la flotte du président Denis Sassou-Nguesso, qui exerce depuis 23 ans un règne sans partage sur la République du Congo, l'un des pays les plus pauvres du monde. Ce Falcon 7X, dont la valeur est estimée entre 20 et 30 millions d'euros (selon le luxe de ses aménagements intérieurs, qui reste à apprécier), avait été saisi en vue d'une exécution forcée le 8 juin dernier, sur le tarmac de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac (Gironde) où il devait subir des travaux de maintenance.

S'appuyant sur deux sentences arbitrales condamnant la République du Congo à payer ses dettes à sa société de droit congolais « Commission Import-Export » (Commisimpex), l'homme d'affaires anglo-libanais Mohsen Hojeij avait fait saisir l'appareil, immatriculé TN-ELS, alors qu'il venait d'être confié à la société Dassault Falcon-Service pour sa révision. Le créancier, à qui la République du Congo devrait plus d'un milliard d'euros au titre de mar-

chés publics impayés, se prévalait encore d'un arrêt de la cour d'appel de Paris du 27 février autorisant « toute mesure d'exécution sur tout bien appartenant au Congo », « dont les aéronefs », à l'exception des avions utilisés à des fins diplomatiques.

Bien décidée à laver l'affront, le Congo a fait citer Commisimpex et Dassault Falcon-Service devant le juge de l'exécution, estimant la saisie du jet « nulle et abusive ». Tout en réclamant la mainlevée, les avocats de la République du Congo revendiquaient auprès de son créancier la coquette somme d'un million d'euros, en guise de dommages et intérêts. Au titre du préjudice moral ? En tout cas en réparation de l'outrage fait à cet État - et à son président autocrate.

Au terme d'une inépuisable discussion juridique portant tout à la fois sur l'immunité juridictionnelle des États et de leurs biens, la notion d'aéronef d'État étranger et l'usage qui en est fait, le juge a, dans une décision du 29 juin, rejeté toutes les demandes formulées par l'État congolais. L'avion portant ses couleurs pourra être vendu aux enchères, comme le souhaitait la société Commisimpex,

bien décidée à saisir tout ce qui peut l'être pour recouvrer ses créances. Saluant une décision « remarquablement motivée », son avocat, Me Jacques Alexandre Genet, s'est félicité de voir « les petites manœuvres de la République du Congo écartées par les juridictions françaises ».

C'est la première fois, depuis l'adoption de la loi Sapin 2 de 2016 (relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique), que la justice française confirme la possibilité de saisir un avion appartenant à un État étranger. « Conscient de la sensibilité de la question, le juge a pris soin d'examiner, pour mieux les rejeter, tous les arguments fondés sur l'immunité de l'État congolais », se félicite Me Genet. Envolé, donc, l'espoir de la République du Congo d'en reprendre les commandes. Le jet privé du président Sassou-Nguesso, régulièrement cité dans des affaires de détournement de fonds publics et poursuivi par de nombreux créanciers internationaux, va être vendu comme un vulgaire meuble - ce qu'il est d'ailleurs, au regard du droit.

Le Point

Côte d'Ivoire : les vols internationaux reprennent le 1^{er} juillet

Après la reprise des vols intérieurs le 26 juin, c'est au tour des vols internationaux de se remettre en place. Cela implique que les frontières aériennes sont ouvertes, mais pas nécessairement toutes les frontières. Celles qui sont terrestres et maritimes restent en effet fermées au moins jusqu'au 15 juillet si l'on en croit les déclarations du ministre de la Santé Eugène Aka Aoulé lors d'un point presse à l'issue d'un conseil national de sécurité. L'état d'urgence et le bouclage de la région d'Abidjan, qui concentre « 96 % » des quelque 8 000 cas de coronavirus (dont 58 morts) recensés dans le pays selon le ministre, restent également en vigueur au moins jusqu'au 15 juillet, a-t-il précisé.

Suivi des arrivants par géolocalisation

Les voyageurs arrivant en Côte d'Ivoire feront l'objet d'un « contrôle à l'arrivée et d'un suivi



Les frontières aériennes de la Côte d'Ivoire seront ouvertes dès le 1^{er} juillet. Les frontières terrestres et maritimes attendront le 15 juillet. © ISSOUF SANOGO / AFP

pendant leur séjour grâce à un système de géolocalisation », a assuré le ministre. Poids lourd économique francophone de l'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire est l'un des premiers pays africains à annoncer la reprise de ses vols internationaux. La Zambie a annoncé jeudi la réouverture immédiate de ses frontières aériennes pour relancer son économie. Le Liberia doit rouvrir dimanche

l'aéroport international de Monrovia. Pour rappel, la Côte d'Ivoire avait allégé il y a un mois ses mesures de lutte contre le coronavirus. Cela s'était traduit par la levée du couvre-feu, la reprise progressive des cours et la réouverture des commerces et restaurants (sauf les lieux de spectacle et les boîtes de nuit).

Le Point Afrique (avec AFP)

L'Iran lance un mandat d'arrêt contre Donald Trump

Les autorités iraniennes ont délivré un mandat d'arrêt contre le président des USA, Donald Trump. Selon les informations de l'agence de presse iranienne Fars, plusieurs autres américains sont aussi inclus dans ce mandat d'arrêt.

Le chef des États-Unis, Donald Trump et 35 autres américains sont visés par un mandat d'arrêt délivré par Téhéran pour « action terroriste » et « meurtre », dans l'affaire de bombardement en Irak qui a tué le général Qassem



Soleimani

« L'Iran a émis un mandat d'arrêt contre Donald Trump et 35 militaires et responsables américains pour la mort du général Qassem Soleimani et a

sollicité l'aide d'Interpol sur ce dossier », a déclaré lundi 29 juin le parquet de Téhéran, selon l'agence de presse Fars.

Pour rappel, le commandant de la force Al Qods, l'unité d'élite des Gardiens de la révolution iranienne, avait été tué en janvier dernier dans un bombardement américain en Irak sur ordre du chef d'État américain.

De leur côté, les USA accusent le général Qassem Soleimani, d'avoir mené des attaques contre des bases de la coalition en Irak.

L'UE ouvre ses frontières à 15 pays dont le Maroc

C'est officiel. La liste des pays choisis par l'UE, qui sera évaluée toutes les deux semaines, a été élaborée sur la base de critères liés notamment à l'évolution de la pandémie, à la gestion des mesures de précaution sanitaire et pour des considérations économiques.

Parmi les pays retenus on compte également la Tunisie, l'Australie, le Canada, la Géorgie, le Japon, le Monténégro, la Nouvelle-Zélande, la Serbie, la Corée du sud, la Thaïlande et la Chine, sous réserve de l'application de la réciprocité.

La liste sera actualisée tous les 15 jours.

Le Maroc est concerné mais cela ne sera effectif que lorsqu'il ouvrira ses propres frontières.

La Chine est également incluse mais à condition qu'elle admette sur son sol les visiteurs venant de l'UE, ce qui n'est actuellement le cas que de façon limitée.

Sont exclus de cette liste donc : les États-Unis, pays le plus touché au monde par la pandémie avec 125.928 décès pour près de 2,6 millions de cas répertoriés, le Brésil, la Russie, l'Inde, la Turquie ou encore Israël.

En vertu des critères de l'UE, qui ne sont toutefois pas contraignants pour les États membres, les pays tiers retenus doivent présenter une tendance stable ou décroissante des nouveaux cas de Covid-19 durant la période d'évaluation par rapport aux deux semaines précédentes.

L'évaluation tient également compte de la réponse globale à la pandémie en tenant compte des informations disponibles sur les tests, la surveillance, la traçabilité des contacts, le confinement, le traitement et la prévention.

L'UE tiendra compte également de la réciprocité au cas par cas, précise le Conseil de l'Union européenne, dans un communiqué, notant que les restrictions de voyage ne s'appliquent pas aux citoyens de l'UE et aux membres de leur famille et aux résidents de long séjour en Europe.

Pour rappel, les voyages non essentiels vers l'UE sont interdits depuis la mi-mars, les États membres tentaient depuis quelques jours de s'entendre sur une liste commune de pays tiers avec lesquelles les restrictions de déplacements seront levées dès mercredi 1^{er} juillet. (Avec agences)

La Turquie critique l'approche « destructrice » de la France en Libye

La Turquie a vertement dénoncé mardi l'approche « destructrice » de la France en Libye, l'accusant de chercher à renforcer la présence de la Russie dans ce pays déchiré par une guerre civile depuis 2011.

Ces propos virulents interviennent au lendemain d'une sortie du président français Emmanuel Macron qui avait accusé la Turquie d'avoir une « responsabilité historique et criminelle » dans ce conflit. « La France, que Macron dirige ou plutôt qu'il n'arrive pas à diriger en ce moment, ne se trouve (en Libye) que pour poursuivre ses intérêts avec une mentalité destructrice », a déclaré le chef de la diplomatie turque Mevlüt Cavusoglu.

« D'un côté, l'Otan considère la Russie comme une menace. Mais de l'autre, la France, membre de l'Otan, s'efforce de renforcer la présence de la Russie » en Libye, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse à Ankara. Ces échanges houleux surviennent en pleine escalade des tensions entre Ankara et Paris, deux alliés au sein de l'Otan qui ont des positions opposées dans le conflit en Libye.

À l'issue d'un entretien avec son homologue tunisien Kais Saïed, Emmanuel Macron a dénoncé le 22 juin 2020 le « jeu dangereux » de la Turquie en Libye, La Turquie soutient militairement le Gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par l'ONU, face aux forces dissidentes du maréchal Khalifa Haftar, homme fort de l'Est du pays. Ce dernier est appuyé par les Emirats arabes unis, l'Égypte et la Russie. La France, bien qu'elle s'en défende, a également soutenu Khalifa Haftar, selon nombre d'analystes. Mevlüt Cavusoglu a affirmé qu'en dépit des intérêts divergents de la Turquie et de la Russie en Libye, les deux pays « travaillent à un cessez-le-feu ».

Classement Forbes 2020

Top 20 des personnes les plus riches en Afrique

Cette année, la totale des fortunes des milliardaires grimpe à 73,4 milliards de dollars contre 68,7 milliards l'année dernière. Comme à son habitude depuis 2011, Aliko Dangote demeure à la première place. Cependant, sa fortune a connu une légère chute même si celui-ci demeure dans le top 100 des milliardaires.

- Issad Rebrab (Algérie) \$4.4
- Mohamed Mansour (Égypte) \$3.3
- Abdulsamad Rabiou (Nigeria) \$3.1
- Naguib Sawiris (Égypte) \$3
- Patrice Motsepe (Afrique du Sud) \$2.6
- Koos Bekker (Afrique du Sud) \$2.5
- Yasseen Mansour (Égypte) \$2.3
- Isabel dos Santos (Angola) \$2.2
- Youssef Mansour (Égypte) \$1.9
- Aziz Akhannouch (Maroc) \$1.7
- Mohammed Dewji (Tanzanie) \$1.6
- Othman Benjelloun (Maroc) \$1.4
- Michiel Le Roux (Afrique du Sud) \$1.3
- Strive Masiyiwa (Zimbabwe) \$1.1
- Folorunsho Alakija (Nigeria) \$1

Innoss'B pense que le plus important pour lui est vendu : le style «Afro Congo»



Comme prévu, la cérémonie des remises de prix aux BET Awards 2020 a eu lieu le lundi 29 juin 2020, à Las Vegas (États-Unis d'Amérique). Dans la catégorie « Best International Act », Ninho et Innoss'B n'ont pas fait le poids devant l'artiste nigérian Burna Boy qui s'est classé à la première position.

Le jeune artiste congolais Innoss'B pense que le plus important pour lui c'est d'avoir vendu encore une fois son style musical « Afro Congo » hors du territoire congolais.

« Merci à tous mes fans qui se sont donnés à fond. Je vous aime de tout mon cœur. Nous n'avons peut-être pas gagné ce trophée mais notre jeunesse et le style Afro Congo ont gagné une forte lumière, et c'est le plus

important. Restons unis pour les prochaines réussites », a tweeté le Jeune Leader quelques minutes après l'annonce de la victoire de Burna.

Rappelons que quelques jours avant le déroulement de l'événement, l'artiste congolais Fally Ipupa avait déjà épinglé un point sur les BET Awards. Pour lui, les artistes anglophones ont une certaine primauté sur ceux évoluant dans la zone francophone.

« Détrompez-vous. Les votes sur les réseaux ne comptent pas, parce que c'est soit les artistes ghanéens ou nigériens qui sortent vainqueurs. J'étais victime du même acte », a-t-il dit au cours d'un entretien dans l'une des chaînes de la place.

Beni Joël Dinganga

Dadju signe deux dates au Parc des Princes pour se rattraper

Le show de Dadju au Parc des Princes prévu au départ le 7 juin 2020, puis reporté à une date ultérieure suite à la pandémie à coronavirus qui sévit dans le monde, aura, enfin, lieu le vendredi 11 et le samedi 12 juin 2021.

Pas un seul jour, mais deux soirées inédites. C'est ce que Le Prince Dadju a annoncé le lundi 29 juin 2020 en postant l'affiche officielle de l'événement sur les réseaux sociaux. Le Prince de la « Reine », a, aussi, précisé que la billetterie de cet événement sera ouverte le mardi 30 juin 2020 dès 10h00' heure de Paris.

Son grand frère, Gims, est la première personne qui lui a donné la force sur toutes ses pages sociales en publiant l'affiche de l'événement avec le message : « Les peuples apprennent plus d'une défaite



que les rois de la victoire. 1+1=2. Longue vie au Prince Dadju ».

Selon les informations à notre disposition, tous les billets achetés pour le show du 7 juin 2020 sont toujours valides pour les nouvelles dates en 2021.

B.J.D

Le deuxième album de Brasmito «Losa» sur le marché le 17 juillet prochain

Le jeune rappeur franco-congolais Brasmito signe son retour dans les bacs une année après la sortie de son premier projet « Prémices ». C'est le vendredi 17 juillet 2020 que son deuxième album « Losa » sera disponible sous les labels Booba 92i et 7Corp. Brasmito a dévoilé, le vendredi 26 juin 2020 dans la matinée, la tracklist de 14 chansons qui composent son album avec 5 invités de haute facture dont trois du Pool Malebo. Il s'agit des rappeurs franco-congolais Niska et Naza ainsi que le rappeur franco-

rd-congolais Leto.

Fier de son premier projet porté par son tube « Sale mood », certifié single de diamant, Brasmito souhaite encore impacter le monde avec son album qui est très attendu par les mélomanes.

Ci-dessous, la tracklist de « Losa » de Brasmito :

1. Jeunesse oubliée
2. Criminel feat. Niska
3. Manana
4. Mec comme mo

L'indépendance de la RDC, c'est d'abord une affaire des artistes !

C'était la musique qui a annoncé l'indépendance de la République Démocratique du Congo à l'ouverture même la table ronde de Bruxelles devant aboutir à la proclamation d'un Congo libre.

Le groupe musical African Jazz amené par Kabasele Tshamala dit Kalle Jeff était invité sur demande exprès de P.E Lumumba, fan de l'orchestre. A la veille du lancement de la table ronde de Bruxelles en 1960, les leaders politiques congolais ont recouru aux musiciens qui faisaient parti de la délégation congolaise pour composer une chanson à la hussarde qu'ils devraient chanter le jour suivant donc à l'ouverture.

Thomas Kanza, politicien congolais, est

Et cette chanson a été enregistrée au studio et envoyée à Kinshasa entre les mains de Germain Kolonga.

Arrivé le 30 juin 1960 à Léopoldville, Kinshasa actuel, « Nous l'avons joué le jour de la proclamation, jour de l'indépendance ici de Kinshasa en présence du roi Baudouin. Sans un hymne national, C'est cette chanson qui a été jouée. C'est le plus beau jour de ma vie. C'est resté emblématique. Même toute l'Afrique a chanté et dansé cette œuvre », indique Petit Pierre le dernier survivant de l'épopée d'indépendance cha-cha qui raconte l'histoire de cette table ronde et l'histoire de tout un pays en langue nationale.

En apprenant que le gouvernement



venu voir Kalle Jeff avec une liste des noms des participants côté congolais pour lui demander de composer quelque chose, raconte Yantola Bobita dit Petit Pierre, batteur du groupe et le plus jeune des musiciens.

« La chanson « indépendance cha-cha-cha » a été faite dans la précipitation. Ce n'était pas une chanson bien composée ni structurée. Puisque, un jour avant l'ouverture de la table ronde, Thomas Kanza est venu voir Kalle Jeff, qui était notre leader pour lui remettre une liste des leaders participants congolais lui demandant de composer quelque chose à chanter le jour suivant à 14 heures à l'ouverture », témoigne Petit Pierre sur une radio périphérique.

« Nous avions répété la nuit durant 4 heures pour chercher les partitions. C'est Docteur Nico Kasanda (guitariste) qui avait donné le rythme », se souvient Petit Pierre batteur du groupe qui affirme que c'était un succès fou devant les conférenciers de Bruxelles.

Pour nous, souligne-t-il, cette chanson c'était l'expression de la position congolaise exprimée. Parce que les paroles de la chanson disent : « l'indépendance qu'on vient d'obtenir. C'est à dire que nous chantions l'obtention de l'indépendance sans sa proclamation. Donc, ce sont les musiciens qui ont donné le go à cette indépendance et les politiciens ont suivi juste notre tempo ».

congolais a alloué une prime aux policiers, militaires et infirmiers pour la célébration sans fête de ce 30 juin 2020, Petit Pierre pense que les familles de ses amis illustres disparus devraient aussi bénéficier de cette prime spéciale pour le travail abattu.

B.J.D/arts.cd

MPR, Khonee et Temor se liguent pour une série de free styles

Quotidiennement, les bonnes initiatives se multiplient dans le milieu musical congolais pour faire vivre tous les acteurs de ce secteur. À cet effet, la maison de production Lotus Musique a mis ensemble au sein du collectif nommé « Cité Zaire », le groupe musical MPR, le jeune artiste Khonee et son compère Temor pour une série de free style qui sera dévoilée par épisode.

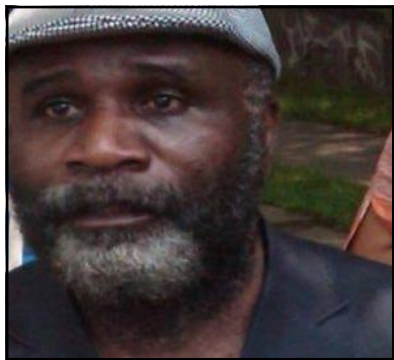
Pour démarrer ce projet, Lotus Musique annonce que le freestyle – Leçon 1, « Éternel Courageux » sera disponible ce samedi 4 juillet 2020 sur toutes les plateformes digitales. Comme les précédents morceaux, le collectif Cité Zaire mettra le lingala comme langue phare pour passer le message dans ce titre.

Après la sortie manquée du film documentaire intitulé « Tika biso to vanda » suite à la pandémie à coronavirus, le groupe MPR qui ne cesse de faire ses preuves dans la sphère musicale congolaise, a reçu plusieurs sollicitations de la part de plusieurs musiciens congolais pour des collaborations et des productions.

Rappelons qu'en avril 2020, MPR (composé de Yuma et Zozo) était contacté par la star congolaise Fally Ipupa pour une signature au sein de son label F-Victeam. Selon nos sources, les négociations sont en cours.

B.J.D

V.Club: 4 candidats pour remplacer Amisi «Tango Four»



Diomi Ndongala



Bestine Kazadi



Mboyo Ilombo dit Pelé Mongo

Vice-champion du Congo pour l'édition 2019-2020, l'Association Sportive V.Club Club de Kinshasa est dans la dynamique de se doter d'autres animateurs pour sa gestion.

Tous les postes devront être pourvus: président, vice-président au niveau de toutes les sections, Secrétaire Général, Secrétaire Général adjoint, Trésorier Général et 4 Conseillers.

Ces élections se tiendront en toute sérénité après que le Conseil suprême ait pris acte de la démission du président de coordination. Le Général Gabriel Amisi Kumba totalise 13 ans de gestion à la tête de cette formation sportive sans titre continental. Au niveau national, il n'en compte que trois (2010, 2015 et 2018). Durant tout son règne, l'AS Vita Club n'a tenu aucune assemblée électorale.

Tango-Four était le meilleur ?

La grande question est de savoir comment il a fait pour y rester aussi longtemps? Certains éléments ont peut-être plaidé en sa faveur. Notamment, la stabilité et la régularité du club aux compétitions de la CAF depuis 2009. Mais des problèmes subsistent. C'est le cas des transferts de joueurs à



Antony Kitenge

l'étranger alors qu'ils devaient d'abord servir l'AS Vita Club, selon les observateurs.

Plusieurs fois poussé à la sortie, le Général Amisi n'avait jamais cédé aux pressions. L'annonce de sa démission, pour convenance personnelle, en fin mai dernier, est donc une surprise. L'AS Vita Club est deuxième au classement de la Linafoot et va jouer la Ligue des champions de la CAF.

Diomi Ndongala, - Un changement sans précédent est à l'horizon des Dauphins noirs de Kinshasa. Des noms sont cités pour succéder à «Tango Four», notamment son prédécesseur Eugène Diomi Ndongala Nzomambu, en poste de 2004 à 2006. Plusieurs fois ministre, l'homme controversé est pourtant le premier agent match FIFA de la RDC. Cependant,

son retour à la présidence de l'AS Vita n'est pas tout tracé d'avance.

* Mboyo Ilombo * dit Pelé Mongo veut revenir aussi aux affaires. Comme Diomi, il a dirigé par le passé la formation de V.Club. L'homme revient fort avec un projet croustillant en tête.

Il promet de doter le club d'un avion pour faciliter le déplacement : « Je me porte Candidat Président de Vita Club. Qu'on me laisse 4 ans. J'ai suggéré aux membres du Conseil Suprême de demander au Gouverneur qu'on prenne le stade du 24 Novembre pour le réhabiliter. Avec mes Partenaires, nous sommes en pourparlers pour amener un avion », a-t-il dit.

Antony Kitenge, - Un Congolais de la diaspora tente aussi sa chance malgré le fait qu'il demeure le plus méconnu du public de Bana mbongo parmi les quatre candidats.

Bestine Kazadi, Un visage également mieux connu des v.clubiens qui l'avaient toujours vu aux côtés de son défunt père, Kazadi Tshishishi, une figure de proue de la team vert et noir.

Précisons-le, l'Assemblée Générale extraordinaire et électorale se tiendra ce mercredi 01 juillet 2020.

C.S.M.

Chancel Mbemba offre la victoire au FC Porto

Ce lundi 29 juin, le sur-nommé (demi-dieu) Chancel Mbemba et le FC Porto sont allés s'imposer (1-0) sur la pelouse de Paços Ferreira. C'était en match comptant pour la 29ème journée du championnat.

Titulaire dès le début

match, le défenseur central international congolais était l'auteur de l'unique réalisation de la partie à la 7e minutes de jeu.

Depuis la reprise des activités sportives, le Léopard Congolais est actuellement à son 2ème but de la saison en championnat.

Après ce succès arraché aux forceps, FC Porto et sa pépète concervent la 1ère place avec désormais 70 points. Pour la prochaine sortie, ils croiseront les crampons avec la formation de Belenenses le dimanche 5 juillet pour le compte de la 30ème journée.

Cedrick Sadiki Mbala

BUNDESLIGA

Sané au Bayern, c'est imminent !

Leroy Sané file tout droit vers le Bayern Munich. Annoncé par *Bild*, le transfert de l'international allemand de Manchester City a été confirmé par les médias britanniques, dont la BBC et Sky Sport. Le montant devrait être inférieur à 50 millions d'euros.

Cette fois, c'est probablement la bonne. Après avoir longtemps flirtés sans jamais rien concrétiser, le Bayern Munich et Leroy Sané sont (très) proches de s'unir. Selon les informations du quotidien allemand *Bild*, un accord for-

mel a été trouvé entre le club bavarois et Manchester City, qui avait tenté de prolonger son joueur... en vain. Bien décidé à rejoindre le Bayern, Sané semble donc avoir obtenu gain de cause.

Un contrat jusqu'en 2025 ?

Très vite relayée en Angleterre, l'information a également été confirmée par deux médias très sérieux comme la BBC et Sky Sports. Concernant le montant du deal, une chose semble certaine : il sera inférieur à 50 millions d'euros (la BBC parle de 48-49

millions d'euros). Toutefois, plusieurs bonus devraient être inclus, pouvant faire grimper l'addition d'une bonne dizaine de millions d'euros.

De son côté, Leroy Sané devrait signer un contrat jusqu'en 2025. L'international allemand ne devrait pas disputer la Ligue des champions en août avec les Citizens, ce qui pourrait donc lui permettre de rejoindre le Bayern dès la fin de la saison anglaise. Un moment qu'il attend depuis maintenant bien longtemps...

Barcelone : La tension monte encore d'un cran...

Suite aux dernières tensions entre l'effectif du FC Barcelone et le staff, l'avenir du coach des Blaugrana Quique Setien semble être remis en cause. Et du côté de la direction barcelonaise, les tensions inquiètent...

Quique Setien semble toujours plus sous tension au FC Barcelone. Après le match nul 2-2 face au Celta Vigo qui a vu le Barça céder sa place de leader de Liga au Real Madrid, le technicien des *Blaugrana* est dans la tourmente. Critiqué pour ses mauvais choix tactiques, l'ancien entraîneur du Bétis serait désormais sur la sellette au FC Barcelone. Un siège éjectable qui pourrait être activé très rapidement par la direction barcelonaise, puisque ce dernier semble avoir perdu la confiance de son vestiaire et de ses dirigeants...

Un épisode similaire à celui de 2015 ?

Ainsi, comme révélé par *Mundo Deportivo*, des membres du FC Barcelone auraient affirmé que les tensions entre l'effectif et le staff de Quique Setien lors de la rencontre face au Celta seraient « très similaires à celles d'Anoeta en 2015 ». Pour rappel, cet épisode de tensions, 5 ans plus tôt, avait eu lieu lors d'une rencontre entre la Real Sociedad, quand l'entraîneur Luis Enrique avait décidé de mettre de nombreux titulaires comme Lionel Messi, Neymar, Gérard Piqué ou encore Dani Alves, et que le Barça avait perdu la rencontre. Messi ne s'était alors pas présenté à l'entraînement le lendemain. S'en était suivi un torrent médiatique, avec notamment des départs dans le staff barcelonais. Un épisode de tensions comparé à celui de Vigo le week-end dernier...

Une réunion pour calmer les tensions

Suite à la rencontre et à cet épisode, qui a fait le tour des réseaux sociaux, le FC Barcelone avait pris la décision d'organiser une réunion afin de calmer les tensions. Certains joueurs ne comprendraient toujours pas les décisions tactiques de Quique Setien durant la rencontre et avant cette dernière. Suite à cette réunion, la version qui émane du club semble indiquer que la situation au sein du club se serait améliorée. « Les situations tendues ont servi à dire les choses en face », ainsi que de permettre au club de continuer d'aller de l'avant de façon soudée. La rencontre face à l'Atlético Madrid pourrait quant à elle être déterminante concernant l'avenir du technicien catalan, qui pourrait partir à l'issue de la saison si le FC Barcelone ne parvient pas à remporter un titre cette saison. Le malaise continuerait de grimper en interne du côté du Barça, et ce dernier pourrait bien finir par coûter sa tête à Quique Setien...

le10sport.com

Real Madrid : Zidane est prévenu pour Camavinga !



convaincu Rennes, qui n'est pas près de se séparer de son joyau. « On a envie de continuer avec lui »

Interrogé sur *RMC* sur un possible départ de Camavinga vers le Real Madrid, Florian Maurice, le directeur sportif rennais, a été clair « Pour moi c'est clair, ce joueur-là doit faire partie du projet pour la saison à venir. On a envie de continuer avec ce joueur. Il est important pour lui qu'il puisse continuer avec le Stade Rennais. C'est un très bon garçon, un super joueur. » Des déclarations qui jettent un sérieux coup de froid à un départ d'Eduardo Camavinga vers le Real Madrid. Zinedine Zidane va donc devoir redoubler d'efforts pour parvenir à signer la pépète rennaise face à l'intransigeance des Bretons. Rennes ne veut pas faire la même erreur que dans le passé avec le départ d'Ousmane Dembélé pour 15 M€ seulement... « Aucune intention de le laisser partir »

Ainsi, du côté de Rennes, un départ de Camavinga n'est pas du tout envisagé comme l'a affirmé dernièrement son président Holveck. Pour Florian Maurice, même son de cloche : « Ce sont des discussions qu'on aura ensemble. De notre côté, on a aucune intention de le laisser partir. » Le Stade Rennais se projette donc avec Eduardo Camavinga pour les prochaines saisons. Rennes considère que le joueur ne partira pas au bras de fer pour un possible départ. Florian Maurice compte rencontrer dans les prochaines semaines le joueur pour parler avec lui de son avenir, mais aussi de ses ambitions car sur le long terme il sera très difficile de le garder au sein du Stade Rennais...

Commémoration de l'indépendance

Moïse Katumbi dénonce les subterfuges du FCC

Le peuple congolais a célébré hier mardi 30 juin 2020, les 60 ans de la conquête de sa liberté vis-à-vis du colonialiste belge. Occasion pour chacun de faire le bilan du parcours de plus d'un demi-siècle de gestion autochtone du pays. Exercice auquel s'est livré aussi Moïse Katumbi, Président du parti politique Ensemble pour la République qui a livré le fond de sa pensée dans un message laconique sur son compte twitter. « 60 ans après notre indépendance, nous constatons l'état déplorable de notre pays. Nos dirigeants n'ont jamais été dignes de nos

pères fondateurs à qui nous rendons hommage. Mais notre RDC peut se relever. Congolais, dressons nos fronts & changeons l'Histoire ! », peut-on lire sur sa page.

En fait, la pensée du Chairman de TP. Mazembe s'abreuve aussi dans le contexte politique actuel marqué par des subterfuges de la famille politique Front commun pour le Congo (FCC) destinés à torpiller l'élan engagé pour l'instauration d'un Etat de droit en République Démocratique du Congo. Candidat empêché à la dernière présidentielle, Moïse Katumbi a pleine conscience et a subi dans la chair et dans

l'esprit les affres d'une dictature aveugle connue pendant les deux dernières décennies.

D'où cette reconnaissance de l'échec de la gestion du pays qui s'est écartée du vœu des pères de l'indépendance qui en appelaient en l'instauration d'un Etat démocratique, uni et prospère. Face alors aux menaces sérieuses de confisquer à nouveau les aspirations du peuple, Moïse Katumbi puise dans l'hymne national et convie les Congolais à dresser les fronts pour changer l'histoire.

Plus concrètement, le peuple congo-

lais est invité à barrer la voie aux propositions de loi liberticides concoctées par les députés FCC Aubin Minaku et Garry Sakata. Cette réforme du statut des magistrats est en fait l'expression d'« une soif insatiable de pouvoir pour le pouvoir », tranche l'ancien Gouverneur de l'ancien Katanga.

« ...Et c'est dans ce tableau sombre et préoccupant qu'une des familles politiques au pouvoir prend subitement des initiatives législatives provocatrices pour défier notre peuple. Seule une soif insatiable de pouvoir pour le pouvoir peut justifier une telle attitude », peut-on lire dans le message ci-dessous.



Le Président

DECLARATION 60ème ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE

Demain, nous commémorons l'anniversaire de l'avènement de notre pays à sa souveraineté nationale et internationale.

Soixante ans après cette date historique du 30 juin 1960, nous rendons hommage aux martyrs et pères de l'indépendance, d'heureuse mémoire, qui avaient rempli leur devoir patriotique, au prix souvent de leur sang, et qui nous ont légué la charge d'écrire l'histoire de notre pays.

Nous devons aussi saluer le concours des autres peuples du monde, en Afrique comme en Occident, qui ont eu à soutenir cet élan en privilégiant le principe qui veut que chaque peuple ait droit à son autodétermination.

Que pouvons-nous dire de l'état de la Nation aujourd'hui à ces pères fondateurs ?

Force est de constater, malheureusement, que la marche du pays se fait avec beaucoup de soubresauts et que l'élan de développement s'est complètement estompé depuis des lustres en raison de l'immobilisme de nos dirigeants.

Le bilan global est largement négatif et il traduit les effets pervers de la mauvaise gouvernance et de la politisation à outrance de tous les secteurs de la vie nationale. La plupart des gouvernements qui se sont succédés ont érigé comme mode de gestion de la chose publique, la corruption, le clientélisme, le népotisme, le tribalisme...

Il n'y a pas un seul secteur de la vie nationale où nous, Congolais, trouvons dans l'action publique et les résultats obtenus une seule raison d'être fiers de nos dirigeants.

L'intégrité territoriale, la paix civile et la stabilité des Institutions de la République sont menacées de toutes parts, l'insécurité persiste et s'accroît. Le sang des innocents ne cesse de couler abondamment et gratuitement du fait des combines et des bandes armées à la solde de quelques individus et groupuscules sans foi ni loi. Bien plus, nous relevons une insuffisance et un délabrement pénalisants des infrastructures de base, une pauvreté endémique, un chômage généralisé, un système éducatif obsolète, un secteur de la santé publique en décrépitude, une production locale quasi inexistante, une économie totalement extravertie et une administration publique archaïque et démotivée.

Tous les indicateurs majeurs de développement sont au rouge. C'est ainsi que notre pays est classé au rang des Etats faillis et parias sur l'échiquier mondial malgré ses immenses ressources naturelles.

Notre système éducatif est une industrie de production de chômeurs qui augmentent chaque jour la masse des jeunes désœuvrés dont le sort ne préoccupe que très peu les dirigeants.

Notre jeunesse si dynamique et talentueuse est sacrifiée. Faute d'avenir, des milliers de jeunes n'ont désormais comme seul espoir que de se tourner vers des travaux peu valorisants ou alors de quitter le pays. Cette situation est insupportable.

Et comme si cela ne suffisait pas, nous voici en plus frappés par la pandémie du coronavirus, qui est certes mondiale, dont les victimes se font de plus en plus nombreuses sous l'oeil impuissant des

autorités politiques et sanitaires qui, malgré la volonté, peinent à mettre en place une politique de riposte cohérente, efficace et adaptée.

Nous stigmatisons l'égoïsme et la médiocrité d'une certaine classe politique qui ne se préoccupe pas de la misère du peuple mais qui oeuvre constamment à confisquer les richesses collectives et à privatiser la gestion du pays à son profit.

L'appartenance à certains partis politiques et le degré de soumission partisane priment sur l'expertise, l'expérience et la compétence. Il est temps de mettre fin à cette mauvaise politique, destructive, qui a plongé l'administration publique, les entreprises du portefeuille, les régies financières et les services ainsi que les établissements publics en faillite. Faute des moyens, les services de défense et de sécurité éprouvent d'énormes difficultés à jouer pleinement leur rôle.

Et c'est dans ce tableau sombre et préoccupant qu'une des familles politiques au pouvoir prend subitement des initiatives législatives provocatrices pour défier notre peuple. Seule une soif insatiable de pouvoir pour le pouvoir peut justifier une telle attitude.

Ces derniers temps, nous entendons le peuple élever la voix, en ce qui concerne les propositions de lois controversées sur le Conseil Supérieur de la Magistrature. Solidaires de tous ceux qui dénoncent cette imposture, nous saluons le courage et la lucidité du peuple congolais qui, partout à travers le pays vient d'exprimer sans équivoque un non catégorique aux trois propositions de lois inconstitutionnelles que veulent lui imposer ceux qui, depuis plus d'une décennie, s'emploient à le maintenir en otage. Nous demandons aux forces vives de la Nation de continuer à se maintenir en alerte et à se tenir prêtes à répondre au mot d'ordre de mobilisation générale en vue de se prendre en charge si lesdites propositions de lois ne sont pas retirées.

Soixante années de misère et de désillusions sont amplement suffisantes pour nous motiver à nous battre davantage en vue de l'instauration d'un régime véritablement démocratique et d'un Etat de droit.

En dépit de ce tableau sombre, nous réaffirmons notre espoir et notre foi en un Congo démocratique, plus beau qu'avant, prospère, où il fera bon vivre non plus seulement pour une poignée de privilégiés mais pour le peuple congolais tout entier ! C'est pourquoi, nous invitons tous nos compatriotes à une méditation profonde sur les actions à entreprendre pour un avenir radieux.

Nous lançons également un vibrant appel à la mobilisation générale pour préserver l'intégrité et l'unité de notre Nation tout en privilégiant l'intérêt commun.

Nous devons rester confiants en l'avenir de notre pays. Nous sommes et demeurons une Nation d'avenir avec notre jeunesse nombreuse et pleine de vitalité, notre patrimoine culturel éblouissant, notre diaspora regorgeant de compétences. Notre peuple est travailleur et créatif. Nos mamans portent avec courage et abnégation sur leurs épaules le destin de nos foyers et notre avenir. Les Congolais ne demandent que des espaces de liberté et d'actions dans la paix, l'ordre et la sécurité pour transformer notre pays en terre féconde. Aucune fatalité ne nous condamne à la vie de misère et à la servitude.

Voilà pourquoi tous ensemble, déterminés, comme un seul homme, dressons nos fronts, longtemps courbés; reprenons l'élan, dans la paix, la justice et le labeur, pour bâtir un Congo plus beau qu'avant où nous aurons la dignité et la prospérité en partage.

Que Dieu bénisse la RDC

Que vive l'indépendance.

Moïse KATUMBI